

RIP  
PROJET : parc de 11 éoliennes  
LIEU D'IMPLANTATION : Oreye  
Procès-verbal de la Réunion d'Information Préalable du 27 septembre 2023

Participants :

Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Jean-Marc Daerden, bourgmestre de la commune d'Oreye

Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco

Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco

Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs

Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs

Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Est-ce qu'on ne commencerait pas ? Silence religieux d'un coup, merci pour ça. Vous êtes impressionnants. Je vais peut-être passer la parole si vous le voulez bien pour démarrer au bourgmestre de la commune d'Oreye, Monsieur Jean-Marc Daerden, pour le mot d'accueil de ce soir et simplement peut-être venir vous saluer, expliquer le rôle de la commune en quelques mots dans ce qui est une réunion d'information préalable qui débute.

Jean-Marc Daerden, bourgmestre de la commune d'Oreye

Merci, merci à vous, merci d'être présents, si nombreux. Je vois des gens de Remicourt, des gens de Crisnée, des gens d'Oreye bien sûr. Ben voilà, aujourd'hui c'est la réunion d'information préalable. Ben de toute façon on va vous l'expliquer. Je ne vais pas être très long parce que je suppose que les slides sont prévues pour expliquer toute la procédure. Préalable préalable et préalable à une étude d'incidence. Donc voilà, je vous souhaite une bonne soirée, je souhaite surtout la bienséance aux interventions, que ce soit dans le respect des uns et des autres. Voilà. Donc je laisse la parole à Monsieur François.

Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Merci beaucoup, peut-être passer des slides manuellement parce que manifestement la petite zapette ne va pas tout de suite. Je commence par me présenter Mesdames, Messieurs, et vous remercier peut-être d'abord et avant tout d'être là. Je m'appelle Pascal François, je suis un ancien journaliste de radio, de télévision et de presse écrite et je me suis spécialisé depuis quelques années dans la modération de débats, de congrès, de colloques, de conférences. Et notamment aussi de réunions d'information préalable qu'on appelle joliment en Wallonie, une RIP, ça ne s'invente pas. Mon rôle de modérateur ? C'est effectivement de passer la parole aux différents intervenants aujourd'hui et surtout au moment des questions-réponses à et des échanges avec la salle et les différents orateurs de vous permettre de prendre la parole et de vous la donner, surtout dans les meilleures formes. Alors je l'ai dit, la présidence de séance revient à Monsieur Jean-Marc Daerden, le bourgmestre de la commune d'Oreye, qui a pris la parole pour vous saluer. Les porteurs de projets sont représentés par Arnaud Janvier qui est manager développement chez Eneco. Et puis son collègue Arnaud Delcroix qui est développeur du projet qui nous occupe aujourd'hui, qui est donc le visage du projet qui vous

occupe aujourd'hui. Le bureau d'études à qui on a confié l'étude d'incidences sur l'environnement, et bien, c'est le Bureau CSD Ingénieurs, Fabien Bourdeau, qui est chef de projet senior qui va lever la main. Mais forcément, c'est lui puisque la dame est Catherine Dubois qui est son supérieur. On peut le dire comme ça au sein du département, donc ils sont tous les 2 en charge de l'étude d'incidences sur l'environnement. C'est donc le Bureau CSD.

Dans un monde parfait sur l'autoroute du bonheur, une bonne RIP, ce n'est pas quelque chose qui dure 2h30- 3h et jusqu'à plus soif. L'idéal c'est qu'on puisse effectivement se dire qu'en 1h30, on doit pouvoir présenter le projet. C'est ce que vous êtes venus chercher comme information. C'est en lien avec le projet. On doit aussi avoir entendu l'étude d'incidences sur l'environnement expliquée par CSD et puis l'essentiel de la soirée 1h, en l'occurrence, est consacrée aux échanges avec la salle. Alors avant de vous expliquer ce qu'est une RIP, je vais vous dire ce que ce n'est pas. Une RIP, même si on peut être opposé à un projet, ce qu'on peut tout à fait concevoir. C'est tout à fait légitime, ça ne sert à rien de venir le dire avec des décibels, ça ne sert à rien de venir le dire fort avec des mots puissants. Ça peut vous faire du bien d'un point de vue thérapeutique, mais au niveau de la procédure, ça ne sert strictement à rien. Ce qui est plutôt intéressant, c'est de se dire que c'est l'occasion de permettre aux demandeurs de présenter son projet au public. C'est ce qu'il va faire aujourd'hui, c'est vous présenter ses intentions. Ensuite, une réunion d'information préalable, c'est l'occasion pour vous, public, eh bien, de venir chercher, je le disais, une information donc de venir vous informer, d'émettre des observations et des suggestions, en lien avec le projet. C'est toujours ce genre de soirée qui peut être pertinente si les directions suivies sont celles-là : présenter des alternatives techniques qui peuvent raisonnablement être envisagées par le demandeur. Et puis surtout, puisque j'imagine que vous êtes toutes et tous des riverains concernés par l'existence du futur projet. Et bien c'est l'occasion. Peut-être parce que vous connaissez bien votre lieu de vie. Vous connaissez bien effectivement l'environnement direct qui vous occupe. C'est l'occasion de mettre en évidence des points particuliers qui doivent selon vous, être étudiés dans le cadre de l'étude d'incidences. Alors les étapes de la procédure. Il y a la conception du projet. Bien logiquement, on arrive maintenant à cette fameuse période où on lance l'étude d'incidences sur l'environnement et vous, population avez voix au chapitre de plusieurs manières, en prenant la parole ce soir, on enregistre les débats, on va dresser un procès-verbal de la séance et vous avez la possibilité par ailleurs d'adresser des courriers à la commune avec une copie au développeur. Je vais y venir dans un instant. Tout ça dans une période de 15 jours. L'étude d'incidences va se dérouler la demande de permis va intervenir et l'autre moment où vous avez voix au chapitre, l'autre moment important, c'est l'instant où vous allez pouvoir consulter les résultats d'études d'incidence au moment de l'enquête publique que vous aurez l'occasion de vous manifester si vous le souhaitez pendant une période plus longue cette fois, non plus 15, mais 30 jours, c'est vraiment les 2 moments à partir d'aujourd'hui et puis au moment de l'enquête publique. Différentes instances vont être amenées à se prononcer. L'instruction du dossier se poursuit et puis une décision interviendra. Et ça, elle se situe au niveau de la Région Wallonne. On y reviendra également.

Donc les courriers sont adressés au collège communal d'Oreye ou de Crisnée. Les 2 collègues sont tout à fait contactables avec une copie s'il vous plaît au demandeur et la slide suivante, ce sont les coordonnées pratiques auxquelles vous pouvez envoyer vos différents courriers. Et courriels, j'insiste, ça peut être des courriers postaux. Mais des courriels sont également admis, on vous remettra ce slide un tout petit peu plus tard dans la soirée si vous souhaitez

prendre note des conclusions. Je ne serai pas plus long pour ma part, je vous remercie de votre présence en salle. J'espère que les débats vont être cordiaux. Je sais qu'il y a parfois des choses difficiles qui sont à dire sur l'éolien, mais ce n'est pas pour autant qu'on va se crispier. On va essayer de répondre à toutes les questions que vous vous posez. Et on va le faire, je l'espère dans un climat cordial. Encore une fois. Merci de votre présence et à vous pour Eneco.

### **Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Voilà. Est-ce que vous m'entendez tous et toutes correctement, même au fond ? Impeccable. Je sais que je n'ai pas une voix qui porte toujours très fort. On va faire du mieux qu'on peut. Alors bonjour à toutes et à tous. Moi c'est Arnaud Delcroix, je développe le projet d'Oreye et je suis accompagné d'Arnaud Janvier qui est le manager développement chez Eneco Wind pour le développement éolien. Donc on fait partie d'Eneco Wind Belgique, filiale éolienne d'Eneco Belgique. Eneco Belgique en quelques mots, on est présents sur le marché depuis 2003. On est implantés sur 3 sites, Malines, pour la partie fournisseur d'électricité, à Gant pour la partie Solar et Wavre pour nous-mêmes, pour la partie Wind. On est le 3e fournisseur en Belgique, on est acteur dans le milieu de l'éolien, du photovoltaïque sur les toitures de grosses entreprises de batteries de grande échelle et des bonnes électriques super chargeurs. On produit de l'énergie renouvelable d'origine belge et européenne. En quelques chiffres, Eneco, c'est 125 éoliennes sur terre. On a aussi des parcs en mer, on est fournisseur d'énergie de 650.000 familles et entreprises. 55.000 raccordements business, plus de 350.000 panneaux solaires en Belgique, plus ou moins 1.000.000 de raccordements résidentiels. Et c'est surtout plus de 1.000 mégawatts de capacité de production installée on shore et off-shore, donc, en mer et sur terre. Là, vous avez simplement une petite carte différente des différents parcs que nous avons construits et que nous opérons toujours. Donc on est présents tant en Flandre qu'en Wallonie. Eneco agit dans le cadre des objectifs wallons, donc belges et européens. Ces objectifs qui répondent notamment à une prévision d'augmentation assez drastique de du besoin en électricité puisque d'ici une dizaine d'années, selon Elia, on aura 60% de demandes en plus d'électricité. En termes d'objectifs aujourd'hui, si on regarde la dernière ligne de du tableau juste pour avoir une idée d'où on se trouve par rapport à où les objectifs sont fixés, on a 2.000.300 et quelques 1.000 mégawatt/heure produits actuellement en fin d'année dernière, les objectifs initiaux pour 2030 qui avaient été fixés en 2019 étaient de 4.600.000. Ces objectifs ont été revus à la hausse par les autorités à 6.200.000. Ça veut dire quoi concrètement ? Ça veut dire qu'aujourd'hui on est à environ 38% des objectifs pour 2030, 2030, en termes d'années de projection de comment de production, pardon d'énergie, c'est demain. Eneco, dernier mot sur la société Eneco a décidé d'établir comme objectif d'être neutral carbone d'ici 2035. Ça aussi, c'est demain. C'est une quinzaine d'années avant ce que l'Europe imposera à toutes les autres sociétés. Voilà pour la société en elle-même, pour ce qui est du projet d'Oreye, Oreye-Crisnée puisqu'on est à cheval sur les 2 communes, ce n'est pas la première fois que vous entendez parler d'un projet sur cette plaine agricole puisqu'en fait on est déjà présents depuis 2007 sur la sur la plaine avec un premier projet. Initialement 8 machines, qui ont essuyé un refus auprès de la Région Wallonne, l'instance qui va décider de du permis ou non. Avec ensuite une autorisation partielle pour 4 éoliennes, avant que le ciel ne se referme littéralement puisque des nouvelles contraintes aériennes sont venues bloquer ces 4 éoliennes qui avaient été accordées. S'en est suivi un projet, un bis, si on peut l'appeler comme ça en 2011, avec ses 4 éoliennes qui là aussi, a été refusé. 2016, 2e projet distinct à 10 machines qui n'a pas été plus loin parce que les contraintes n'ont pas été levées à ce moment-

là. Alors vous me direz, pourquoi revenir avec un autre projet une 3e fois ? Alors au moins on est résilients et on persévère parce qu'on est convaincus de de notre projet. Mais c'est aussi parce que les choses ont changé depuis, notamment en termes de de contexte, le contexte géopolitique, on le connaît, l'Ukraine, la Russie, la situation a changé depuis le contexte énergétique, pas mal. Les communes pourront témoigner. C'est difficile pour beaucoup de monde, donc l'énergie a le prix de l'énergie à drastiquement augmenté. Et le contexte climatique ne cesse d'empirer, donc il faut ça reste utile à nos yeux.

Les objectifs, j'en ai vaguement parlé. Les objectifs européens qui se traduisent en Belgique et donc en Wallonie par la suite, sont là. Ils continuent d'être revus à la hausse et donc il va falloir produire plus chez nous. La demande va augmenter. Le potentiel du site, ça n'a pas changé. Le site est là en Belgique, y a plus énormément de sites où on peut mettre une dizaine d'éoliennes et donc le long de l'autoroute, un site comme ça qui ne présente pas trop de contraintes sauf les 2 suivantes dont je vais parler, il faut l'exploiter si on veut atteindre, ou en tout cas essayer d'atteindre les objectifs et continuer à pouvoir produire de l'énergie renouvelable d'un côté, qui plus est chez nous, il faut qu'on puisse optimiser les parcs en Belgique, tout simplement. Alors ça, c'est pour les bonnes nouvelles entre guillemets. Actuellement, le site, soyons clair, il est toujours bloqué. Donc si on venait à déposer un permis demain, il ne serait pas accordé. Pourquoi ? Notamment parce qu'il y a 2 contraintes aéronautiques qui bloquent toujours la zone. D'un côté, l'aviation civile. D'un autre côté, la défense sur le plan de l'aviation civile, on est dans une zone d'exclusion par rapport au radar de Liège et donc actuellement avec la technologie en place, on ne peut pas être à moins de 10 km de ce radar. Or la zone, le site est dans ce rayon de 10 km. Ce plan-là est en train de changer, ils sont en train d'étudier des nouvelles technologies possibles, de balises et autres et qui permettrait la volonté politique en tout cas y est de réduire cette zone d'exclusion à 7 km au lieu des 10. Si ça passe, alors le projet n'est plus dans une zone d'exclusion au niveau de la Défense, donc l'autre volet des contraintes aéronautiques, on est dans une zone d'entraînements à basse altitude, donc là ce ne sont pas des contraintes techniques qui vont bloquer le processus. C'est une volonté de soustraire une partie du territoire réservé à ces entraînements et éventuellement de le compenser d'autre part, si besoin, ça a déjà été fait par le passé, donc là c'est purement de de la, de la volonté et du timing.

Pascal François l'avait déjà expliqué, peut-être juste reparler du stade auquel on se trouve. Donc on est bien à la RIP, au tout début du projet, donc le but est de vous informer. Et d'entendre vos remarques et informations. Après cette réunion-ci, le bureau d'études va étudier toutes les incidences avec que les éoliennes pourront avoir sur l'environnement. Ensuite, suivra le la demande de permis, la consultation de toutes les instances par les fonctionnaires, techniques et délégués avant de de remettre leur décision. Voici pour l'implantation du projet aujourd'hui, donc vous voyez, il y a 4, 2 lignes de 4 machines entre Oreya et Crisnée. Les 2 à l'extrême droite sont sur le territoire de Crisnée, les 6 autres sur le territoire d'Oreya et vous avez 3 éoliennes supplémentaires sur la gauche, donc au sud de Bergilers, entre Bergilers et Pousset. Pour un total de 11 machines total de 11 éoliennes. C'est important de préciser que le cadre dans le cadre de la RIP, on vous présente un projet maximaliste, donc on ne pourra pas aller plus haut. Mais comme le bureau d'études va commencer à étudier dans l'année qui va, qui va venir. Il est possible qu'ils nous disent, voilà, il faut supprimer une ou 2 machines, il faut réduire la hauteur, il faut réduire la puissance, et cetera. Tout ça va seulement être étudié après la réunion d'aujourd'hui. C'est vraiment un

projet maximaliste. À ce stade, ça va nous donner un plafond. Donc on parle de 11 machines d'une puissance individuelle de 7,2 mégawatts, donc ce sont des éoliennes de la marque Vestas, des V 172, en l'occurrence, une totale, une puissance totale du site de 79,2 mégawatts. Donc, encore une fois à l'échelle de la Belgique, c'est un parc significatif, hauteur totale maximale. Donc là on parle quand la pale est droite à la verticale, le bout de pale est à maximum 200 M. La production annuelle moyenne est d'une éolienne d'un plus petit gabarit. On est volontairement prudents sur la production et de 13.347 mégawatts/heure par an. Donc les aspects techniques, mais j'en ai déjà brièvement parlé 7,2 mégawatts par machine. On l'a dit, 200 M de hauteur totale. On l'a dit aussi, la hauteur du mât, donc la hauteur de la nacelle, devrait se situer entre 110 et 140 M. Et la longueur des pales donc le rayon du rotor entre 60 et 85 M par pâle.

3 modèles seront étudiés par le bureau d'études et ça nous donnera le cadre dans lequel ensuite on peut trouver une machine qui correspond à ces caractéristiques-là, notamment en termes de bruit et autres. Alors ces chiffres, ces mégawatts/heure, ça ne vous dit peut-être pas grand-chose, donc sur le convertit en personnes et en ménages. Ça fait 42.000 ménages, un ménage, c'est 2,3 personnes en moyenne, c'est 42.000 ménages belges consommation annuelle de 42.000 ménages belges. Et 146.000 et quelques quasiment 147.000 mégawatts/heure de production brute annuelle et c'est 50.000 tonnes de CO2 économisées par an.

Alors une des questions qui revient souvent, c'est quel bénéfice pour nous, les riverains, pour nous les communes, puisque c'est vous qui allez voir les éoliennes, c'est un c'est indéniable, ça peut prendre plein de formes différentes et je les ai listées ici. Je ne pense pas qu'actuellement il y ait une taxe communale sur les mats éoliens, mais c'est quelque chose que la commune pourra et mettra probablement en place. Si le projet voit le jour, donc elle peut décider de taxer chaque mat éolien, en général d'une quinzaine de milliers d'euros par éolienne. Ça fait une manne financière supplémentaire pour la commune qui est en général la bienvenue dans les temps qu'elles connaissent, ça peut se ça peut prendre la forme d'une participation publique ou citoyenne dans le projet, ça peut aussi être une coopérative locale. Je pense qu'on a une qui était présente dans la salle tout à l'heure. Ça peut être aussi un financement, pardon participatif de type funding, vous vous mettez une mise de départ avec un revenu garanti et vous récupérez la mise après quelques années. Et enfin la dernière retombée locale entre guillemets, dont on parle beaucoup actuellement, c'est la communauté d'énergie, les textes viennent de sortir. Ils ont été approuvés, mais ils sont encore en train d'être concrétisés. Si on peut exprimer ça comme ça. Une communauté d'énergie, c'est quoi en fait ? C'est un groupement qui va louer si on veut, l'éolienne à Eneco, donc Eneco va construire un parc d'éoliennes. Encore une fois, si on a le permis. Et une de ces éoliennes aura un compteur distinct à destination de la communauté d'énergie. Tout le productible de cette éolienne sera à disposition de la communauté d'énergie et c'est ce groupement qui va décider à combien elle revend l'électricité à ses membres. Ses membres, c'est qui ? C'est les riverains, c'est les PME et ça peut être les institutions. Ça peut être un hôpital, une crèche ou les bâtiments communaux par exemple. L'autre avantage pour les membres aussi de la communauté d'énergie, c'est que s'ils disposent de panneaux solaires sur le toit d'un bâtiment communal ou sur votre sur la toiture de votre maison habitation privée, vous pouvez décider également de mettre en commun la production de vos panneaux. C'est compensé évidemment par le mécanisme, par la suite. L'avantage d'après les premières simulations,

parce que le principe est tout nouveau, c'est entre 10 et 15% d'économie sur le prix de l'électricité pour les membres. Alors Eneco ne peut pas constituer une communauté d'énergie ne peut pas en faire partie. Donc on ne peut pas en faire partie, on ne peut pas la constituer, mais il existe des sociétés comme par exemple, WeSmart qui peuvent accompagner la communauté de l'énergie. Alors ça peut être par exemple la commune qui va la créer. C'est une des possibilités, ça peut être les membres en eux-mêmes qui décident de de s'investir activement et de la créer. Si ça paraît compliqué à gérer et à mettre en place, il y a des sociétés qui font ça indépendamment et donc qui mettent en place, qui accompagnent, qui mettent à disposition une plateforme, un, une application et autres. Pour gérer tout ce qui est contrat et information.

Encore 2 points, pour le projet, notre manière de fonctionner, on donc il y a 2 moments où la population et les riverains sont informés Pascal l'a dit tout à l'heure, c'est les 2 moments obligatoires. En plus de ces 2 moments de notre initiative, on propose de constituer un comité de suivi, donc ça n'est pas obligatoire. Vous ne devez pas y participer, vous êtes les bienvenus à c'est un canal informel qui est constitué de livret un des communes si elle le souhaite, évidemment dément déco et aux besoins selon les sujets à aborder des experts ou du bureau d'études qui viendraient répondre à aux questions posées. Les comités de suivi ont lieu quand ? Ils ont lieu à chaque phase importante du projet, donc on peut en faire en phase de développement juste avant ou juste après avoir déposé le permis avant ou après avoir commencé le chantier par exemple et lors de la mise en route du parc. Et le but est vraiment d'avoir un dialogue continu et de ne pas rester sur des éventuelles fausses informations que l'on entend, d'apporter des réponses aux questions qui se sont posées. Si vous voulez faire partie du comité de suivi à la fin de la séance, il y a un formulaire à répondre avec votre remplir, pardon avec vos coordonnées pour qu'on puisse vous contacter et vous inviter au comité de suivi intérieur.

Un tout dernier point avant de passer la parole au bureau d'études. Euh, ça concerne une rumeur qui est fort répandue dans les campagnes où on va prospecter, c'est qu'on va laisser les éoliennes et laisser l'éolienne rouiller sur place et les fondations dans le sol. Alors c'est un détail entre guillemets, parce que c'est faux et archifaux. Et ça paraît important de profiter de la réunion pour clarifier ce point-là. Avec le meilleur exemple que le que l'on puisse avoir, c'est qu'Eneco est présent depuis un certain temps sur le marché en Wallonie, donc on est déjà en train de repowerer un de nos premiers parcs. Repowerer ça veut dire démanteler et reconstruire un nouveau parc, ça se passe à Perwez. Il y avait des montages de pales, pas plus tard qu'hier, on a peut-être même eu aujourd'hui, je ne sais pas. Donc, c'est un exemple très concret, qu'est-ce qu'on fait des différents éléments ? Les fondations, elles ne restent pas dans le sol, elles ne restent pas à moitié dans le sol, tout le socle en dessous de l'éolienne est enlevé, donc un socle c'est environ 3 à 3m50 de béton en hauteur. Un diamètre, un cercle, la plupart du temps d'une un peu moins de 20 M de diamètre, tout est enlevé, tout est mis en état, le béton est concassé, l'acier est trié, l'acier revalorisé. Et une couche de territoire économise pour permettre la culture après notre passage. L'éolienne en elle-même, non, on ne la laisse pas tourner, rouiller, se désagréger sur place. Ça aussi c'est un mythe. Elle est par exemple revendue sur le marché secondaire ici à Perwez. Donc encore une fois un cas qui est très concret sur les 8 machines, 5 était encore en état et donc ont été vendues à des pays étrangers. Donc 3, par exemple en Espagne pour être remontées, les autres, soit sont démantelés pour les pièces, soit sont recyclés. Donc les pales, c'est le seul problème qu'on a

encore actuellement, c'est qu'on ne peut pas les recycler. On ne peut pas les revaloriser, donc elles sont incinérées, elles ne sont pas enterrées, contrairement à la photo Facebook, que certains ont pu voir passer, donc elles sont bien incinérées. C'est le plus problématique. Les chemins et les câbles, c'est peut-être un peu plus accessoire, mais les chemins sont enlevés. L'empierrement des chemins est enlevé, les câbles sont réutilisés si la section le permet, soit sont enlevés et des nouveaux sont installés. Dernière information : si vous aviez affaire, ça n'est pas notre cas, je vous rassure, mais à un promoteur peut-être de plus petite taille ou un peu moins scrupuleux qui du jour au lendemain met les voiles et et pas je ne sais où. Il y a une garantie bancaire qui est obligatoire avant le premier coup de pelle et que nous devons constituer auprès de la Région Wallonne. Comment ça se passe concrètement quand on instruit le quand on rédige pardon la demande de permis, on fournit les caractéristiques. Concrètement, c'est la masse de chaque matériau à la Région, eux se positionnent sur un montant permettant de démanteler l'éolienne. Et nous imposent de virer ce montant sur un compte bancaire de la Région Wallonne. Voilà, ça me permettait de de clarifier ce point-là qu'on entend souvent. Ça clôture aussi la présentation du projet et de de la société. Je vais laisser la parole à Fabien Bourdeau, du Bureau d'études CSD, pour l'explication relative à l'étude d'incidences.

### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Enfin, c'est toi qui t'occupes de passer les dias également ? Voilà Bonsoir à tous. Donc comme cela a été déjà bien introduit, je m'appelle Fabien. Avec ma collègue Catherine, nous représentons le bureau d'études CSD Ingénieurs, donc notre bureau a été mandaté par Eneco pour réaliser l'étude des impacts sur l'environnement du projet. Il faut savoir que cette étude a d'incidences sur l'environnement, c'est une obligation légale à partir du moment où un développeur veut développer un projet d'une puissance qui est supérieure ou égale à 3 mégawatts. Ce qui est largement le cas dans le cadre du projet qui est qui a été présenté. Cette étude d'incidences, elle s'insère au sein d'une procédure qui est celle de la demande de permis unique qui est régie par le code de l'environnement et le code du développement territorial. Ça veut dire qu'en gros, notre étude d'incidences, c'est une annexe qui va être jointe à la demande du permis et demande du permis qui va être déposée par le demandeur auprès des autorités compétentes.

À quoi va servir cette étude ? Elle a 3 principales fonctions. Une première, ça va servir d'outil d'orientation pour le demandeur. Ça a été évoqué mais Eneco vous a présenté un avant-projet maximaliste, donc notre étude va pouvoir faire des remarques, des commentaires sur la proposition qui a été faite, l'avant-projet faire évoluer ce projet, déplacer les éoliennes, parce qu'il y a des éléments qu'on va découvrir en cours d'analyse. C'est un outil d'aide à la décision pour les autorités qui vont pouvoir se positionner en connaissance des impacts du projet sur l'environnement. Et c'est un aussi, c'est aussi un outil d'information pour le public. Ça a été dit. L'étude d'incidences. Vous pourrez la consulter au moment de l'enquête publique. Pour remettre également un avis auprès des autorités compétentes. Cette étude, elle doit être réalisée par un bureau agréé par la Région Wallonne. L'agrément, ça veut dire quoi ? Ça veut dire que nous sommes un bureau tout d'abord indépendant. Que nous sommes compétents dans notre domaine et que nous avons une certaine expérience dans la réalisation d'études d'incidences sur les projets éoliens. Je reviendrai sur cette notion d'agrément à un en toute fin de de présentation. Notre bureau, c'est un bureau d'ingénierie environnementale. On est

actifs en Belgique depuis une trentaine d'années. Et présents dans le suivi des projets éoliens depuis le tout début de l'éolien en région wallonne. On travaille également sur de nombreux autres projets. On ne fait pas que des études d'incidences sur l'éolien, mais sur la dia suivante. On travaille également sur des projets de d'analyse de sites et sols pollués, sur des accompagnements de mise en œuvre de bâtiments durables avec les tout ce qui va être techniques de construction. On travaille également sur des analyses de mobilité, mobilité douce en ville. Donc voilà, on reste pluridisciplinaires dans notre domaine.

Cette réunion d'information préalable, elle apporte 2 éléments, un premier, elle permet de vous présenter l'avant-projet de la société Eneco. Ça va aussi de votre côté permettre de d'apporter les premiers éléments, les premiers éléments de l'étude d'incidences qui vont être retenus dans le cadre du procès-verbal qui est enregistré ces éléments. Ben nous, on va devoir les considérer. Dans notre étude et c'est quoi ? Ben c'est voilà, vous êtes, c'est vous qui connaissez mieux le site. Nous on c'est la première fois que je découvre Oreya donc les éléments qui vont arriver vont nous permettre d'alimenter l'étude qui sera rédigée. Voilà, si vous avez connaissance de sites, si vous avez connaissance de, de, de, de d'éléments particuliers qui animent la zone, c'est toujours intéressant pour nous de les connaître. L'étude d'incidences, elle n'est pas rédigée de manière autonome. Il y a un vrai canevas à suivre pour répondre à la législation. On doit en premier lieu présenter le projet éolien à décrire les éoliennes, décrire les aménagements qui vont accompagner les éoliennes, quelle puissance d'injection et où va l'électricité produite par le parc éolien. On doit dans 2e. Analyser la situation existante du site. Comment se présente la plaine avant la mise en œuvre des éoliennes ? Pouvoir la caractériser et grâce à cette caractérisation et à la connaissance du projet, on va pouvoir commencer à évaluer les effets du projet sur l'environnement. Alors cette évaluation, elle se fait en 2 étapes. On doit analyser le projet en phase chantier. Il va y avoir énormément de charrois, de mouvements de terres et en phase exploitation, donc un projet éolien. Souvent c'est une durée de vie de 30 ans, donc sur les 30 années, qu'est-ce qui va se passer. Les thématiques principales dans le domaine des évaluations des études d'incidences dans le cadre de projets éoliens. Ben il y en a 4 qui sortent vraiment du lot, c'est les impacts sur le milieu biologique, les impacts sur le paysage et le patrimoine, l'acoustique et l'ombrage. Je reviendrai dessus juste après cette diapositive. On a également comme rôle l'étude des éventuelles alternatives au projet. Il y a 3 formes d'alternatives qu'on peut envisager à un projet éolien, une alternative technique. On parlait de 3 modèles d'éoliennes. Ben oui. Est-ce qu'un rotor plus grand ou plus petit ne serait pas plus pertinent ? Est-ce qu'une hauteur plus haute, plus basse, ce ne serait pas plus pertinent dans le cadre de l'implantation des éoliennes sur le site d'Oreya ? Des alternatives d'implantation, on parle de 11 éoliennes, mais si ça se trouve il en faudra peut-être un peu moins, donc à nouveau. Quelle alternative pourrait être proposée ? Et enfin, les alternatives de localisation. Est-ce que le site est le plus pertinent dans un rayon assez proche, on va dire d'une dizaine de kilomètres ? Enfin, après toutes ces analyses, ben le dernier point assez important dans le cadre de l'étude d'incidences, c'est la constitution de recommandations pour l'auteur d'étude afin qu'il confirme son projet au moment du dépôt de permis. Ces recommandations, elles vont dans l'ordre permettre d'éviter les impacts du projet sur l'environnement. De réduire ou de compenser ces impacts sur l'environnement.

Voilà, concernant les 4 thématiques, les thématiques qui sont vraiment prépondérantes dans nos études. À la première, concerne le milieu biologique, il faut savoir, c'est une des premières



thématiques qu'on commence à analyser, étant donné que pendant une période d'un an, on va avoir des biologistes, des naturalistes qui vont venir sur le terrain faire des recensements, des recensements, de l'habitat, des recensements de la faune volante avifaune chiroptérofaune. Alors, afin de caractériser la qualité et l'attractivité biologique du site. Et finalement en connaissance de toutes ces espèces, et donc pourquoi on le fait sur plusieurs sur une année complète ? Bah c'est parce que simplement on va avoir des périodes de migration qui vont amener certains types d'oiseaux ou des périodes de nidification qui vont amener d'autres et ça se retrouve à plusieurs périodes de l'année. Voilà au niveau du paysage et du patrimoine, c'est une thématique qui est analysée à plusieurs échelles, à une échelle plus locale. On va être dans un périmètre de du pied de l'éolienne jusqu'à un à 5 km. Dans lequel on va recenser au maximum tout ce qui va être périmètre d'intérêt paysager, tout ce qui va être ligne de vue remarquable, tout ce qui va être petit, patrimoine, tout ce qui va être grand patrimoine, tout ce qui va faire la spécificité des villages qui entourent le site afin, mais de pouvoir analyser l'impact du projet sur tous ces éléments patrimoniaux. Et une échelle un peu plus large, la suivante, qui bah s'étend de 5 km jusqu'à 15-20 km autour du projet en fonction de la hauteur des éoliennes. Pour analyser cette échelle, c'est un peu plus difficile d'aller faire un recensement exhaustif de tout ce qu'on va retrouver. Mais il y a vraiment une modélisation qui est faite sur base du relief et des zones boisées, qui va nous permettre de si on revient en arrière de percevoir les lieux depuis lesquels l'éolienne le parc éolien, les éoliennes vont être visibles. Alors là, c'est un exemple hein, on a les éoliennes qui sont en plein milieu de la carte, toutes les traces, toutes, toutes les zones en jaune sont les zones de visibilité des éoliennes dans le périmètre. Et on voit bien que les massifs verts qui sont les massifs forestiers coupent la visibilité depuis ces projets, les zones grises étant les zones de non-visibilité des éoliennes. Voilà à partir du moment où on a recensé tout le patrimoine où on a identifié les zones de visibilité des éoliennes, on va pouvoir envisager d'aller sur site faire des photomontages. C'est-à-dire incruster sur les éléments qu'on aura recensés dans le périmètre les éoliennes, afin d'essayer au mieux de rendre compte de la situation telle qu'elle sera une fois que les éoliennes seront implantées. Sur base de ces différents éléments, après on a une analyse qui va permettre d'évaluer les niveaux d'impact du projet sur le paysage et le patrimoine. Autre thématique, l'environnement sonore. À nouveau, il faut qu'on commence par caractériser la situation existante. Quelle est le niveau sonore du site dans lequel s'implantent les éoliennes ? Afin de savoir ce qu'elles vont apporter en plus ? Pour ça, on a besoin de faire une mesure de bruit longue durée. C'est la dia précédente. Cette mesure de bruit de longue durée, elle est assez importante c'est à dire qu'on doit placer pendant au moins une semaine un micro dans une habitation parce qu'on a besoin d'une prise d'électricité. Pour pouvoir alimenter le micro pendant toute la semaine et un cadre sécurisé. Donc là je lance aussi un appel, si vous êtes intéressé par avoir cette mesure sonore dans votre jardin on est toujours la recherche d'un lieu pour implanter les micros à proximité des parcs. Ça c'est pour caractériser la situation existante. Au bureau, ce qu'on fait également, c'est qu'on projette des modélisations sur carte. Voilà, les constructeurs éoliens fournissent des courbes acoustiques pour chaque machine, avec là la répartition du bruit dans l'espace, ça nous permet nous de projeter cette répartition sans obstacle à depuis le mât des éoliennes dans l'environnement. À partir de cette projection, on sait vérifier si les limites réglementaires imposées par la Région Wallonne sont respectées au droit des habitations les plus proches du projet, si elles ne sont pas respectées. C'est à ce moment-là qu'on va pouvoir faire des recommandations au niveau acoustique pour brider les éoliennes, ralentir le mouvement des pales et réduire d'autant le bruit qui serait projeté au droit d'une habitation proche. Dans nos

études, on recommande également de réaliser des suivis acoustiques post implantation, c'est-à-dire de placer des micros à proximité des habitations proches du projet pour vérifier une fois les éoliennes en exploitation, que cette réglementation est bien respectée par le développeur. Dernière thématique qui pose souvent question, la thématique de l'ombre mouvante, l'ombre mouvante, c'est quoi ? Eh bien, ce sont les rayons du soleil qui sont captés par le mouvement des pales des éoliennes, avant de se projeter sur une habitation. Ce mouvement va créer une alternance d'ombre et de lumière sur la façade habitée qui représente une gêne, gêne qui a été, pour laquelle il y a eu des valeurs limites qui ont été mises en place au niveau de la Région Wallonne. Qui doivent être respectés par le projet éolien et à nouveau, on doit vérifier que l'avant-projet du développeur et le projet qui sera présenté dans le cadre du permis respectent bien ces valeurs limites. Qui sont de 30 Min par jour et 30 h par an.

Voilà, cette dernière diapositive reprenait, reprend un petit peu ce qui a déjà été dit dans les présentations précédentes, c'est-à-dire toute la chronologie du processus avant le développement d'un parc éolien. Donc là on est dans la toute première flèche, celle du haut avec l'étude, la réunion d'information préalable, nous allons, nous démarrons l'étude d'incidences dans les jours qui vont suivre. Notamment en récupérant les différents courriers, les différents avis que vous émettrez lors de cette réunion. En les analysant pour aussi savoir d'où est-ce qu'on pourrait prendre des photomontages, quels sont les points d'intérêt pour nous à aller visiter sur site et à considérer dans notre étude ? Cette étude d'incidences, Eh bien, elle va être remise au développeur afin qu'il intègre dans son projet les nombreuses recommandations qu'on va faire, qu'on va y mettre. Il faut savoir que le développeur a l'obligation de respecter nos recommandations ou de se justifier auprès de l'Autorité lorsqu'il dépose son permis. Donc, une fois que le projet est finalisé et que le permis est déposé, on arrive dans les phases d'enquête publique où le public peut réagir mais aussi les différentes instances, instances administratives, instances techniques comme l'aéronautique. On parlait de la question du de l'aéroport de Liège. Bah c'est à ce moment-là que l'aéroport va dire oui, c'est compatible avec nos activités ou non. Ce n'est pas du tout ou plus du tout compatible avec nos activités. C'est également pour nous un moment très important puisque c'est à ce moment-là que les pôles vont émettre un avis, le pôle environnement et le pôle aménagement du territoire vont émettre un avis sur la qualité de notre étude et c'est eux qui nous permettent de maintenir notre agrément sans un avis positif des différents pôles. Notre agrément pourrait nous être retiré et c'est ça qui permet de garantir notre indépendance de travail. Enfin, on arrive à la fin, l'autorité compétente pour la décision pourra se positionner sur base de l'étude des avis et des courriers reçus suite à la phase d'enquête publique des avis des différentes instances. Je vous remercie pour votre attention. Je pense que c'était la dernière présentation.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. Merci beaucoup pour ces 2 présentations qui posent le cadre. D'un côté, bah le projet, le contexte juridique dans lequel celui-ci est développé et puis d'un autre côté, l'étude d'incidence sur l'environnement, je l'ai précisé, mais pour celles et ceux qui nous ont rejoints, on enregistre des débats. C'est la raison pour laquelle on a un micro pour se faire entendre d'une part, mais pour vous enregistrer aussi. D'autre part, c'est la raison pour laquelle. À chaque fois que vous prendrez la parole, je vous demanderai d'avoir la gentillesse de bien vouloir me donner votre nom et votre prénom, même si vous prenez la parole plusieurs fois.

C'est un petit exercice répétitif et c'est important pour qu'on puisse rapporter la bonne parole à la bonne personne. Qui souhaitent prendre la parole précisément pour débiter ? S'il n'y a personne, ça n'est jamais arrivé de mon existence de modérateur, mais pourquoi pas ? Madame, Bonsoir.

#### **Daniela Batranu**

Bonsoir, je suis, on entend ? Je suis Madame Batranu, Daniella. Et donc en référence à ce que Monsieur disait, il y a des normes pour le bruit et pour le système ombre lumière. Mais s'il y a des limites, c'est que quand même le bruit existe. Et que le problème de de de lumière est ombre existe aussi et ce n'est pas les 300 je ne sais pas, heures sur l'année qui vont nous nous faire plaisir, c'est que, les gens qui auront ça. Ils seront embêtés tout le temps, même si parfois l'éolienne va bouger moins vite ou que le rotor va changer, pour que le bruit soit moindre. Mais les problèmes seront là aussi toujours. Et puis, moi je vais souvent vers Bruxelles et il y a des pans de terrain, il n'y a pas d'habitation, rien du tout. Alors ma question est, pourquoi ne pas les implanter là où il n'y a personne donc ça n'embête personne, mais que vous faites ça à côté des habitations ? Et je sais que donc vous avez, il y a 2016 comme Monsieur disait, il y a eu des problèmes et qu'il y a eu des refus. Et j'aimerais savoir si les subventions n'étaient pas là si votre ardeur ce serait pareil ? Merci.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Allez, on va commencer par la dernière question parce qu'il y a des directs. Euh, Monsieur janvier, disons les choses s'il est subventions n'étaient pas là demande Madame, est-ce que le projet serait là ? Mais est-ce qu'il existe encore des subventions ?

#### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Je n'avais pas vu que le micro était là. Madame, je vous remercie pour votre question. Donc il est vrai que par le passé, en réalité il y avait un système dit de certificats verts, donc le même système qui a aidé les particuliers à mettre des panneaux solaires sur leurs toits. C'est un système qui a existé avec justement un facteur qu'on appelle facteur rho qui en fait, est modifié donc, qui diminue et augmente les subventions en fonction du prix sur les marchés de l'électricité. Or, pour l'instant, les prix de marché sur l'électricité sont assez hauts et donc pour l'instant sur ce type de projet, il y a plus de subsides, donc les subsides sont terminés. Même pour les projets qui maintenant sont en exploitation, il y a beaucoup de projets actuellement qui, grâce à ce facteur rectificatif qui a été mis en place par la Région Wallonne, fait qu'il y a plus de subventions.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Voilà Madame, vous évoquiez dans votre première intervention, ce n'était pas vraiment une question, mais vous évoquiez une situation de fait, vous parliez d'ombres portées, vous parliez de bruit en disant que quelle que soit les mesures qui allaient être appliquées, le bruit et l'ombre portée ça serait toujours des phénomènes qui existent. Et ben si vous pouvez compléter votre intervention de tout à l'heure justement sur ce chapitre en particulier.

#### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Et 2 choses effectivement, une éolienne, quand on va au pied d'éolienne, ça fait du bruit quand on se met dans la trajectoire de l'ombre des pales, il y a un mouvement. Et oui, ça a des impacts à une certaine échelle et donc la réglementation est là pour s'assurer que l'échelle

soit respectée. C'est notre rôle de faire en sorte que les limites du projet par rapport aux zones d'habitat soient conformes à ce qui est imposé. Il faut savoir aussi que quand on fait nos études, on doit travailler de manière maximaliste. Quand on parle de phénomènes d'ombres mouvantes, on doit considérer qu'il fait beau en permanence et qu'il ne pleut pas, et donc les modélisations sont faites dans cette situation sur toute l'année d'une présence de soleil. L'impact est beaucoup moindre effectivement, quand le soleil est voilé sur les habitations proches.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et ce qui est vrai pour les ombres portées, c'est vrai pour le bruit aussi au maximalise j'imagine en termes de modélisation ce que le bruit peut donner.

#### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Exactement.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok. Il y avait une autre intervention, c'était Madame disait qu'elle voyageait beaucoup vers Bruxelles et se demandait pourquoi dans les plaines vers Bruxelles, il n'y avait pas de projet éolien, ou en tout cas y avait pas de zone investie manifestement, Monsieur janvier ?

#### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors il faut savoir que pour implanter des éoliennes, on a énormément de contraintes, on a plus ou moins une quinzaine de contraintes qui se superposent sur les cartes qu'on utilise pour développer nos projets. Et en réalité, la Wallonie encore, c'est encore pire en Flandre, la Belgique plutôt. On prend sur toute, sur tout le territoire. C'est un pays qui est densément peuplé, donc des habitations, il y en a à peu près partout. Et donc quand vous dites que vous ne voyez pas les habitations, c'est parce que quand vous êtes sur l'autoroute, Vous êtes peut-être sur un point haut et vous ne voyez pas les habitations, mais nous, quand on regarde sur les cartes, on voit qu'il y a des habitations à peu près partout. Donc effectivement, si on est ici justement, c'est parce que c'est une plaine qui est assez grande et qui permet de garder les distances réglementaires entre les habitations et les éoliennes. Il faut juste ajouter aussi un petit quelque chose par rapport au bruit et à l'ombre portée. Donc mon collègue Arnaud vous a parlé d'un comité de suivi. C'est quelque chose qui nous tient vraiment à cœur parce qu'effectivement, on exploite actuellement pratiquement 130 éoliennes puisque y en a qui sont en cours de construction pour l'instant. Et à on n'est pas toujours à côté des éoliennes, même si elles sont monitorées à distance et donc nous on n'a pas le ressenti au niveau local et c'est la raison pour laquelle on a monté ces comités de suivi à peu près partout où on a nos projets pour justement avoir un feedback. Des citoyens, des riverains qui nous disent voilà l'éolienne, il y a un problème, il y a peut-être un bruit qu'on n'entendait pas avant qui est présent. On a peut-être de l'ombre portée et nous on peut intervenir sur les turbines pour les modifier, pour modifier l'angle des pales, pour modifier pour peut être parfois arrêter aussi les éoliennes parce qu'en général, quand il y a du soleil, ce n'est pas là où on produit le plus donc il y a des tas de choses à faire donc j'insiste énormément parce que pour nous c'est très compliqué parce qu'on met en place les comités de suivi, mais ils sont assez peu suivis, donc ils portent mal leur nom.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Comité presque suivi.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Voilà, c'est vraiment important pour nous d'avoir effectivement le feedback de terrain parce qu'il y a des on peut améliorer les choses et on la fait sur différents parcs.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et oui Madame, je vous en prie.

**Daniela Batranu**

Voilà encore une question, j'aimerais savoir si pardon, si ce sont des éoliennes des dernières générations et si les pâles ? Parce que je sais que maintenant il y a des pales qui ressemblent fort aux ailes des oiseaux. J'aimerais savoir si vous allez faire ce genre-là

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Alors je suis content de la question parce qu'on rapporte à chaque réunion et on repart...

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Je me demande depuis le début de la soirée ce que c'est en fait.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

C'est pas une ligne de défense ? Non, c'est en effet ce que vous appelez les bouts d'ailes d'oiseau, donc ça imite les rapaces. Donc oui, pour répondre en première partie de la question, ce sont bien des éoliennes de dernière génération. De toute façon, on est obligés de d'exploiter au maximum le potentiel vente du site, obligés par le par la législation, donc on est obligé en termes de nombre de machines, on ne peut pas juste en mettre 2 pour faire plaisir. On est obligé d'en mettre le maximum que le site le permet. Et sur ces modèles de machines là en effet, il y a ce qu'on appelle les lacérations, je peux montrer pour les gens derrière. Ça permet de diminuer de quelques décibels le bruit engendré par les pales.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. Merci beaucoup Madame pour ce premier bloc d'interventions.

Bonsoir Monsieur pareil, votre nom bien à la bouche.

**Georges Guy**

Georges Guy d'Oreye, alors j'ai pas mal de questions, mais je ne vais en poser que 3 pour commencer. La première, c'est le plan que vous avez distribué ici ne correspond absolument pas à ce qui a été montré sur votre PowerPoint, parce que là, il n'y a que 9 éoliennes. Elles ne sont pas dans les mêmes positions, sauf que celui-ci a l'air moins agressif que celui que vous voulez nous imposer, donc ce serait peut-être bien de donner le plan correct. Bon ça c'est un détail, mais enfin les gens vont repartir chez eux avec l'impression que c'est ça qui va se faire et ça ne sera pas ça. Ensuite Madame a parlé des ombres et des nuisances sonores, moi je m'occupe, enfin je suis l'éolien depuis 2005 si pas avant. Je commence à comprendre un petit peu les techniques pour faire croire que ça ne va pas induire des nuisances. Je dirais de jour, au niveau bruit, je vais être franc, une éolienne, ça ne dérange pas tellement. Mais c'est de nuit et surtout ce qui dérange, c'est ce que vous n'allez pas mesurer, ce sont les basses

fréquences, c'est ça qui génère des problèmes nerveux des problèmes d'insomnie et autres, c'est ça surtout et ça, ça se diffuse sur de grandes distances sans perdre d'énergie. Et vous avez des maisons qui jouent cases de résonance, qui sont très loin, d'autres qui sont très près et où on n'entendra pas le bruit. Donc ça dépend un petit peu de la configuration du terrain, de la géographie et de la manière dont la maison est construite, la taille des pièces, qui va peut-être rentrer en résonance ou pas. Il y a des gens pour qui ça devient invivable. J'ai des connaissances des collègues cyclos qui sont dérangés quand il y a du vent, que les éoliennes tournent donc ce n'est pas tout le temps. Mais enfin quand y a du vent et qu'elles tournent. Sont dérangés alors que la personne a quatre-vingts ans, qu'elle est presque sourde, elle est réveillée plusieurs fois par nuit. Et alors je dirai ou niveau ombre, ça c'est encore quelque chose. Vous allez soi-disant mesurer ça, ce sont toujours des modélisations théoriques qui ne rendent absolument pas compte de ce qui se fait sur le terrain. Et, je termine avec ça, pour le bruit, je vais donner un exemple, moi j'habite rue Louis Maréchal quand il y a une fête au stade de foot à Oreya qui est pas du tout, pas du tout près de chez moi. Je l'entends comme si c'était la rue à côté. Par contre, il y a des bruits qui se font plus près de chez moi que je n'entends pas. Donc la diffusion des ondes, la diffusion des bruits ne dépend pas d'une étude d'incidences. Qui va se baser sur des modélisations, mais de ce qui se passe en réalité. Et une fois que l'éolienne est construite, on ne la retire pas.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien pour faire rapide sur la première partie de l'intervention de Monsieur qui disait que les éoliennes étaient différentes en termes de positionnement sur le document remis à la population, ce qui a été projeté. Je propose si vous êtes OK au niveau commune, au niveau développeur, que la présentation soit disponible. Et peut-être téléchargeable sur le site de la commune. Si c'est possible ? Je regarde Monsieur le bourgmestre, OK, voilà. Comme ça, il n'y aura pas de dissension entre les informations reçues, ça c'était pour la première partie. La seconde partie, ben concernait peut-être le davantage de bureaux d'études. On a déjà donné un certain nombre d'informations qui n'ont pas l'air de convaincre Monsieur. Par rapport aux modélisations, ben voilà des modélisations, c'est ce que vous utilisez, mais les situations particulières qui vient d'évoquer, il faut les entendre aussi, ce que vous pouvez lui répondre ?

#### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Alors je vais prendre le point par point au niveau acoustique, effectivement, on est sur des modélisations, des modélisations qui se veulent maximalistes, c'est-à-dire qu'on va reporter sans prendre en compte le, le, le relief, le bruit des éoliennes dans leur environnement. Et c'est parce que ce sont des modélisations qu'on recommande des suivis post implantation afin si des dépassements sont réellement constatés, de réajuster le bridage des éoliennes par rapport à cette à cette situation.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Il y a une question qui revient souvent, c'est celle des infrasons, c'est ça en filigrane de la question de Monsieur. Tiens, finalement, il a le son, mais l'infrason et l'infrason, c'est souvent quelque chose qui fait peur.

#### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Il y a effectivement, la question des basses fréquences, donc selon les infrasons, pour les infrasons, bien majoritairement, notre étude va se baser sur des études universitaires qui

étudient la question. Et il faut savoir que les infrasons, il y en a à peu près partout dans l'environnement, et donc. Il faut vraiment être très très proche pour qu'il y ait une conséquence avérée sur la santé humaine. Qui est fait avec la question de la caisse de résonance, c'est vrai que c'est intéressant. Il faut savoir qu'on analyse de manière un peu plus spécifique ce qui va être fermé en carré, dans lesquels on peut avoir des phénomènes de résonance sur les différentes parois pour voir, voilà, si le projet va avoir un impact. Plus conséquent ou pas ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien, je pense qu'on avait fait le tour des questions. Merci Monsieur. En tout cas pour vos interventions, je pense que vous reviendrez parce que j'ai vu qu'il y a pas mal d'autres questions sur votre feuille A4. Qui souhaite poser une question, une remarque, Monsieur ? Pareil votre nom si vous voulez bien.

**Daniel Fonder**

Daniel Fonder de Remicourt. C'était une question qui est un peu parallèle au projet. Vous avez parlé de contraintes militaires sur les vols à basse altitude. A qui revient à qui revient cette décision parce que ces vols à basse altitude, datent de l'époque des chasseurs bombardiers. À l'aéroport de Bierset, ici tout près et bon, ils sont particulièrement gênants beaucoup plus gênants que l'aéroport lui-même. Je m'étonne qu'on ait qu'on ne soit pas encore intervenu ici à Oreye, puisqu'il y a eu un décès ici, sur la route de Tongres, il y a quelques années. Il y a un avion qui s'est écrasé. Donc. Je peux dire que les avions suivent toujours la même route puisqu'ils passent au-dessus de chez moi à Remicourt, mais ils passent d'abord, je vais dire à la limite de d'Oreye, au niveau de de de la route qui va vers Waremmé. Qui peut intervenir pour faire changer cette contrainte ?

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors ce n'est pas nous.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Merci Monsieur Janvier, au revoir.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Donc on n'a pas ce pouvoir-là, c'est pour ça d'ailleurs que, comme vous l'avez constaté, on vient pour la 4e fois. En fait, c'est au niveau du fédéral, du pouvoir fédéral, du ministre compétent qui, je pense que ce n'est même pas du ministre. D'ailleurs, je pense que c'est vraiment au niveau de l'administration militaire qui décide effectivement de ces zones. Et pour l'instant, comme l'a dit mon collègue, il a enfin le gouvernement fédéral avec les régions, essaient de trouver de nouvelles zones, de réouvrir de nouvelles zones et donc de limiter ces zones de basse altitude qui empêchent le déploiement éolien. Pour justement redéployer de la puissance éolienne, c'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui, c'est parce qu'on pense qu'il va y avoir des avancées, mais nous n'avons aucune certitude sur l'aboutissement de l'ouverture de cette zone. Alors pourquoi ils gardent ces zones fermées ? ça je ne peux pas vous répondre.

**Pascal François, Modérateur pour AFP-Pro**

Oui, oui, c'est un fait historique et ça vous avez compris. Pour celles et ceux qui nous ont rejoints en cours de route, qui effectivement, à l'heure où on se parle, le contexte fait que ce

projet ne pourrait pas voir le jour eu égard aux contraintes liées effectivement à l'aéronautique. Qui souhaite prendre la parole ? Monsieur, et puis vous j'arrive.

### **René Landrin**

Oui. René Landrin, membre de la CCATM de Waremme. Et président de la régionale NATAGORA Hesbaye Médiane. Voilà. Ici à Oreye, vous avez des bassins de décantation. Vous avez une réserve naturelle. A Waremme, vous avez un site de grand intérêt biologique. Vous avez une autre réserve naturelle à Hollogne-sur-Geer. On a déjà fait une étude de notre côté et on a la preuve que des anatidés, entre autres vont d'un site à l'autre, ils reviennent sur les sites donc je voudrais vraiment que ce point soit pris lors de l'étude d'incidences, de façon à ce que on en tienne compte parce que je ne veux pas un carnage au niveau des oiseaux.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

On ne peut pas faire une intervention plus claire que ça et finalement Natagora, voilà, c'est un organe qui j'imagine peut être où certainement est consulté dans le cadre de l'étude d'incidences sur l'environnement, Monsieur parlait d'une étude réalisée, vous la voulez ?

### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Oui.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

OK, voilà. De toute façon, voilà, vous avez rigoureusement porté ces éléments à la connaissance du public qui, du bureau d'études du développeur, c'est au procès-verbal, ça sera retranscrit in extenso, soyez-en assuré. Et vous avez la confirmation, tout ça sera pris en compte par le bureau d'études.

### **Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Et pour rassurer Monsieur il y aura aussi un mât de mesure qui sera installé à partir de mars jusque novembre. La demande de permis est en cours, donc elle va être déposée ici dans les prochaines semaines, donc mât de mesure pour mesurer justement toute l'activité et celui-ci sera posé juste au sud du bassin de décantation de Beneo-Orafti de l'ancienne sucrerie.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien, merci pour cette précision complémentaire Monsieur, Bonjour.

### **Roland Vandermissen**

Je suis justement à la rue de Pousset. Ou la deuxième éolienne à Berger va être implantée. Je rejoins Monsieur sur la migration, ça commence le plus gros dans 8 jours. Tout à fait d'accord avec lui, mais la grosse migration va passer juste sur celle-là. On a déjà soulevé à l'époque et Madame avait fait des analyses en cours, mais maintenant en plus de ça, on a le bruit dans mon jardin, je vais avoir l'effet stroboscopique. En plus, les Flamands qui viennent pulvériser, ça n'a rien à voir l'incident. Non, non non, mais l'incident ce n'est pas. Alors je ne comprends pas. On vient mettre des éoliennes là juste comme le premier projet qui a été fait y a autant d'années. Maintenant on a Bierset plus on va être réveillés peut-être par le bruit des éoliennes aussi. Oui, l'effet stroboscopique dans le jardin. Et...



**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais on voilà, on comprend bien Monsieur, je ne sais pas si c'est un oui.

**Roland VanderMESSen**

Oublié ? Alors je ne comprends pas pourquoi donc de Liège à Bruxelles, on a l'autoroute, on a le TGV, le TGV fait moins de bruit, on a beaucoup plus de bruit qu'avant. On ne sait plus dormir avec la fenêtre de la circulation. On a le TGV, l'autoroute, pourquoi on n'implante pas des panneaux photovoltaïques ou de cette grande marque qui donne chez les gens ? C'est une question. Les investisseurs, pourquoi ils investissent dans des éoliennes et pas dans des photovoltaïques ? Il y a de la place tout le long des autoroutes. Et de du TGV.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. On va prendre ça comme une question parce que ce n'est pas vraiment des questions juste avant, c'est une question qui revient souvent au niveau citoyen, on entend souvent les gens dire, pourquoi pas faire des champs en photovoltaïque à la place des éoliennes, puisque finalement l'impact est pas du tout le même visuellement. Pourquoi cette alternative n'est pas souvent reçue ?

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Alors c'est une bonne question, juste pour avoir une idée, une un ordre de grandeur pour produire ce que produit une éolienne, il faut à peu près 30 fois l'équivalent en place au sol. Donc une éolienne, ça prend 30-40 ares, il faudrait 30 fois ça pour produire le même productible. Donc les 2 sont complémentaires. En général quand y a du vent, il n'y a pas de soleil et inversement, donc nous-mêmes développons, étudions des projets de développement de de panneaux solaires. L'un n'empêche pas l'autre. Les sites sur lesquels ils s'implantent ne sont pas les mêmes non plus, donc la remarque est tout à fait pertinente, pourquoi pas le long des autoroutes ? Il y a souvent des zones qui qui sont propices au développement de de panneaux solaires. C'est le cas à Andoy, d'une société concurrente qui a développé un pack de 7 ou 9 hectares de panneaux solaires.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et pour le reste de l'intervention de Monsieur, ça vient compléter effectivement ce qui avait déjà été dit par rapport à l'ombrage par rapport au bruit. Enfin voilà c'est une des situations particulières qui sont ajoutées laissons de côté les Flamands et leur pulvérisation si vous voulez bien. Même s'il en a région, ça peut être un problème. Oui, oui, on a entendu Monsieur, c'est bien enregistré, rassurez-vous. Qui souhaite prendre la parole ? Madame, énergiquement.

**Delphine Delvaux**

Bonsoir, je m'appelle Delphine Delvaux, j'habite Bergilers, rue de Waremme, donc je suis concernée à 100% par les 3 éoliennes de Bergilers. En 2016, il y avait une un calcul, enfin une distance réglementaire entre l'emplacement de l'éolienne et les habitations. C'était si je me rappelle bien la hauteur maximale de l'éolienne fois 4. Est-ce que c'est toujours d'actualité ?

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Alors aujourd'hui, oui, c'est toujours d'actualité et donc pour des éoliennes par exemple de 150 M, on arrivait à 600 M de de garde le cadre de référence est en train d'être renouvelé. Et

on passe à une autre formule de calcul, le plancher minimum à 10 M près sera le même puisqu'on sera 590 mètres par exemple pour 280 M.

**Delphine Delvaux**

Oui. Alors est-ce que dans votre calcul vous tenez compte de la dénivellation ? Donc de la différence d'altitude, donc si jamais l'éolienne se trouve à 10 M au-dessus de ma maison, point de vue altitude donc s'il y a une différence de 10 M qu'est-ce que vous faites, vous en tenez compte ? Donc ça fait 40 M.

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Pas au niveau de de la distance à l'habitat, au plan, au à la zone d'habitat, au plan de secteur. Celle-ci est se fait sur le sur le plan. Par contre, le phénomène de surplomb ou de dominance qui peut apparaître entre une habitation en contrebas et une éolienne qui sera en hauteur, lui est étudié au niveau des impacts paysagers. Là, il y a les modélisations, il y a des coupes qui sont faites de profil pour se rendre compte de cet effet qu'il peut y avoir sur le surplomb par rapport à une habitation en contrebas.

**Delphine Delvaux**

Donc, vous n'en tenez pas compte pour la distance réglementaire, alors que normalement ça devrait être le cas.

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Non, la distance réglementaire.

**Delphine Delvaux**

Si l'éolienne se trouve à 210 M au lieu de 200 M par rapport à mon habitation.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Non madame. C'est pas du tout la même méthode de calcul, si j'entends bien ce qui est dit là. Donc la réponse est non. Vous avez une interprétation.

**Delphine Delvaux**

C'est illogique.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ça c'est autre chose, mais ça, c'est autre chose.

**Delphine Delvaux**

Ah oui, OK Madame, si en plein dedans.

**Pascal François, Modérateur pour AFP-Pro**

Ok madame. Ok. Très bien. Oui.

**Pascal François, Modérateur pour AFP-Pro**

On vous entend fort, Messieurs.

### Christiane Herman

Anciennement les plaines de Hesbaye étaient occupées par des villages des, non, des villages nucléaires c'était noyau d'habitat, élevage situés dans des dépressions et entourés de vergers aux tiges et de prairies complantées de peupliers. L'ensemble, ça faisait que le vent passait par au-dessus et c'était 20 à 25% d'économies d'énergie pour une habitation à l'abri du vent par rapport à une en plein vent. Depuis les années 60, on a oublié les peupliers et récemment, cela a été une vraiment une mise à blanc du Plateau Hesbignon pas pour remplir des portes, containers en partance pour l'Asie de Futs de peupliers. Tous ces peupliers sont partis, mais. Et donc les vents ont complètement changé.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Ah oui, donc ce que ce que ce que vous dites au travers de votre intervention, c'est que le potentiel de venteux d'antan, n'est plus le même aujourd'hui, c'est ça ?  
Voilà, c'est maintenant vous développeurs, moi j'imagine que vous avez une photographie complète de ce qu'est le potentiel venteux du site ?

### Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco

Alors il y a déjà une étude de vents qui a été faite, une étude de vents qui m'a permis de de déterminer le productif que je vous ai présenté tout à l'heure sur base de plus petites machines dans le cadre de la rédaction de de l'étude du projet, une autre étude de vents qui sera également faite par un autre bureau d'études agréés. Donc on n'est pas dans le dans le peuplier. Mais ça sera tenu en compte.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Très bien, mais c'est une information intéressante. Attendez, Attendez Madame, ce qui n'est pas dans le micro n'existe pas.

### Christiane Herman

Pardon, je ne parle pas du potentiel pour l'électricité, je parle du potentiel pour la protection des villages et des habitations par des rideaux brise-vent. Et par le l'occupation du paysage, des cultures, et cetera pour revenir à une biodiversité un petit peu correcte.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Ok, mais ça, ça dépasse le cadre du projet qui nous occupe.

### Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco

Mais le projet peut aller dans ce sens-là aussi parce qu'en fait, le bureau d'études va recommander, donc va faire une photo de l'état des lieux de la biodiversité avant notre projet. Va de manière simplifiée, nommer les impacts que l'on pourrait avoir sur cette biodiversité et va nous demander enfin nous imposer, entre guillemets, de mettre en place des mesures de compensation. Alors ça n'aura rien à voir avec l'agriculture intensive ou la mise à blanc des campagnes dont vous parlez, mais ça veut dire qu'il y aura des hectares, mise en place de couverts nourriciers et cetera pour réaugmenter la valeur biodiversité.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Mais le projet Et si je vous entends bien, pourrait être une opportunité toute relative d'améliorer la situation, en tout cas autour du périmètre du parc quoi.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Exactement. Je n'ai pas connaissance de plantation de peupliers en l'occurrence, mais c'est des couverts enherbés pour favoriser la l'habitation certains oiseaux.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Merci beaucoup Madame, le retour, rappelez votre nom.

**Madame Batranu**

Et justement à propos du vent, le vent vient de de l'autoroute vers le village. Donc, avec le bruit des éoliennes, tout le bruit là viendra vers le village aussi vers Bergilers, Oreye, ainsi de suite. Toujours, le vent vient de l'autoroute vers le village.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Ouais, donc l'axe des vents dominants, c'est sud-ouest, nord-est et donc ça c'est étudié, notamment dans les normes de bruit à respecter. L'emplacement des micros sera en fonction de de de ces vents dominants et où que ce soit en en réalité. Même si c'était une habitation isolée pour laquelle la distance peut être réduite, les normes, les plafonds de bruit à respecter et les plafonds d'ombrage pour les 300h, c'est 30 un par an et 30 Min par jour. Ça réduit quand même considérablement ces plafonds ou que vous soyez doivent être respectés sont les mêmes pour tout le monde.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Oui, simplement dire que pour caractériser la situation existante et prendre en compte finalement ce déplacement du bruit, nous on doit placer le micro de manière assez éloignée de l'axe autoroutier principal parce que sinon la donnée prise par le micro sera faussée par la proximité de l'autoroute. Donc on doit caractériser l'ambiance plus calme qui s'éloigne du projet autoroutier pour avoir une un véritable avis critique sur l'arrivée des éoliennes dans le plateau.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais l'autoroute est une donne qui est prise néanmoins en compte de manière objective voilà.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Donc il y a déjà la Région Wallonne a déjà et on s'est consultable sur le sur internet sur son géoportail, cartographié les nuisances sonores des principaux axes autoroutiers. Et donc ça c'est une donnée qu'on intègre aussi dans nos cartes.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok, merci Madame pour cette nouvelle intervention. Je ne vois plus de doigts, si très timide ici. Allez-y Monsieur, en confiance votre nom.

### Christophe Beckers

Bonsoir Christophe Beckers de Bergilers. J'entends qu'il y a beaucoup d'études d'incidences de toutes sortes. Bon, on verra comment elles seront précisées par la suite. Mais est-ce qu'il en existe, vu qu'on fabrique des éoliennes, puisque maintenant on les démantèle. Est-ce qu'il existe des études d'incidences sur la perte de valeur de l'immobilier qui est impacté ?

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

C'est une bonne question, je pense que ça, c'est quelque chose qui revient et assez légitimement dans toutes les soirées d'information du public comme celle-ci. Alors disons des choses objectivement, vous bureau d'études en charge de l'étude d'incidences sur l'environnement dans chapitre économique, est-ce que c'est quelque chose que vous savez objectiver d'une manière ou d'une autre que vous prenez en compte pour lequel vous avez, je ne sais pas, des indicateurs ?

### Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs

Alors nous, on doit rester le plus objectif possible. C'est notre rôle en tant que bureau d'études et donc si on a une analyse pertinente par rapport à une perte d'immobilier dans une région ou une autre, c'est intéressant s'il y a un agent immobilier qui serait là pour estimer l'évolution du patrimoine, c'est toujours intéressant de recevoir ça dans les courriers de réponse. Ce qu'on a, c'est une étude qui commence à être assez datée d'une comparaison montrant que l'arrivée des éoliennes va avoir une perte, va créer une perte, mais que dans le temps ça s'équilibre.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

En fait, oui, absolument. C'était la chambre des notaires qui avait mené cette étude pour être totalement transparent. Ça commence à dater de plus de 10 ans, de largement plus, je crois même et n'a jamais été actualisée. Donc c'est pour ça que régulièrement des bureaux d'études font à peine à la population en disant, tiens, parmi vous, y a-t-il un agent immobilier ? Qui pourrait objectiver la situation d'une manière ou d'une autre, et de manière contemporaine sur son territoire. Parce qu'à part ça, il n'existe aucune étude et c'est vrai en effet, et je pense qu'elle est même réclamée par les bureaux d'études et développeurs. Mais il n'y en a pas. Vous rendez le micro ? Super, merci. Monsieur.  
Le verso de la feuille A4, votre nom ?

### Georges Guy

Non, ce n'est qu'une petite partie, sinon impose des heures. Georges Guy. Oreye. Alors pour répondre à une question concernant l'aéroport, là j'ai, je m'y connais quand même un petit peu, j'ai des bonnes connaissances en airspace management. J'ai travaillé là-dedans. Je peux vous assurer que pour connaître quelqu'un qui travaille à Bierset que chaque mois il y a plusieurs quasi incidents d'avions qui sont en qui ont un gros problème, qui doivent atterrir en urgence, partant parfois par visibilité quasiment nulle et doivent donc voler à basse altitude. Donc, ce n'est pas anodin si la distance de 10 km est défendue bec et ongles par l'aéroport parce que des éoliennes qui brouillent d'abord les radars, mais pas que, qui sont une hauteur de 150 M. Et pour les petits aéronefs, ils n'ont pas de de de gestion de de radar de bord. Ils volent à vue et quand la visibilité ne n'est pas suffisante, ils descendent de plus en plus bas jusqu'à minimum 50 M de façon à voir les routes éclairées pour se diriger. Donc les parcs

éoliens qui poussent un peu partout sont des obstacles et constituent un véritable danger. C'est une aviation moderne, ce n'est pas une aviation du grand papa.

Ça, c'est une première correction, alors vous avez dit oui, il y a plus de certificats verts. Bon, ce n'est, ce n'est il y a plus de certificat vert mais l'électricité produite par les éoliennes se vend très très très cher. Et ça se répercute sur nos factures d'électricité puisque nous avons une partie, nous payons. Regardez votre facture quand vous rentrerez chez vous. Regardez la quantité de ce que vous payez pour les énergies renouvelables. On est passé de certificats verts à autre chose.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais concédé Monsieur, ce n'est pas du chef du développeur, le développeur n'a pas la main.

#### **Georges Guy**

Ce ne sont pas le promoteur éolien n'est pas un bienfaiteur, il fait ça parce qu'il gagne beaucoup d'argent. Alors ? Pour corriger aussi ce qui a été dit tantôt, les infrasons se propagent à très grande distance sans perdre beaucoup d'énergie. C'est le cas d'un tremblement de terre qui a lieu à 1.000 km que vous entendez jusque chez vous. Pour rejoindre Monsieur qui parlait de la réserve naturelle pour avoir étudié dans ce but les vols des oiseaux, je peux vous dire que j'ai fait plein plein de reportages et qu'effectivement les oiseaux migrateurs, mais aussi les oiseaux locaux se promènent toujours dans la direction des parcs éoliens. Et eux, ils n'ont pas un radar de bord qui leur dit attention, tu passes trop près d'une pale. Donc ça constitue effectivement, un gros problème. Alors on met des mesures de compensation comme si les oiseaux allaient se déplacer, changer leur habitat pour aller 2 km plus loin. La perte de valeur immobilière, il suffit de regarder, il y a pas mal de reportages qui ont été faits là-dessus, de personnes qui voulaient vendre leur maison, et comme par hasard dès que le projet éolien apparaissait, la valeur de revente n'était plus du tout la même.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Merci, OK, merci pour ces interventions. C'est une série d'informations que vous donnez. Je ne sais pas si vous voulez réagir Monsieur Janvier.

#### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors c'est vrai que ça c'est amusant, parce que quand on parle de l'éolien et soi-disant effectivement que l'éolien fait monter les prix de marché, c'est totalement l'inverse. Alors je peux vous dire que je suis sur les marchés au quotidien, donc je connais les prix de marché. Je sais comment les prix de marché évoluent et en fait c'est totalement l'inverse. Donc il faut savoir que si vous prenez une technologie toutes les si vous comparez toutes les technologies pour produire de l'électricité actuellement, c'est l'énergie qui sort de l'éolien qui est la moins chère. C'est factuel, les marchés réagissent comme ça. On a eu il y a 2, 3 semaines, du vent dans toute l'Europe, les prix étaient négatifs. Le vent s'est arrêté, les prix sont montés beaucoup plus haut et donc c'est enfin voilà, c'est factuellement faux, donc ça je ne peux pas, je ne peux pas en dire davantage parce que les chiffres sont là, les marchés sont là, il suffit de, de, de, de de les suivre. Alors je sais plus quel était parce que j'ai perdu le fil de toutes ces questions.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Non mais ce n'est pas grave. C'était le principal point sur lequel vous deviez réagir, mais Monsieur parlait aussi d'infrasons. Monsieur parlait aussi des éoliennes qui pouvaient constituer un danger par rapport à l'aviation parce qu'on pouvait voler très très bas et voilà. Attendez Madame s'il vous plaît.

### **Madame Batranu**

C'était la contribution des citoyens pour l'électricité verte, c'est pour ça.

### **Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Alors je peux vous répondre par rapport à ça parce qu'elle est assez claire, donc en fait effectivement, avant la crise de l'Ukraine, on a eu des prix pour vous donner une idée, on vendait l'électricité de nos éoliennes. Enfin l'énergie qui était produite en général toute technologie confondue, on était à 40€. 40€. Pourquoi 40€ ? Parce qu'effectivement, il y a des centrales qui existent et qui existaient et qui vont encore exister et qui produisent de l'énergie qui ont été subventionnées à la base quand elles ont été financées et construites. Donc le prix que vous payez votre électricité actuelle. À l'époque, le prix vous payez et je pense qu'encore maintenant le prix qu'on paye au niveau de l'électricité ne reflète pas le véritable coût d'investissement des technologies. Et donc si vous comparez c'est ce que je disais tout à l'heure, si vous comparez des technologies qui n'ont pas été subsidiées, l'éolien et la technologie la moins chère, donc ce n'est pas moi qui le dis, c'est Elia. Elia est un régulateur indépendant, donc pour eux, que ce soit l'éolien du solaire, du charbon, du gaz ou du nucléaire, pour eux c'est exactement la même chose. Donc je vous laisse le soin d'aller parcourir l'étude d'Elia. Qui est sortie récemment. Par rapport aux subventions mais effectivement à 40€ il y a aucune technologie qui pouvait être financée et donc c'est pour ça qu'il y a eu dans tous les pays, en Europe et dans toutes les toutes les pays qui ont développé des nouvelles technologies, il y a eu effectivement des subventions, mais ce sont des subventions qui ne touchent pas uniquement l'éolien, mais qui ont touché toutes les technologies. La seule chose c'est qu'effectivement, pour le renouvelable c'est être transparent, ce qui n'a peut-être pas été le cas par le passé.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et par rapport à l'aspect aérien qu'évoquait Monsieur, vous avez compris que c'était aujourd'hui bah la Pierre d'achoppement. En tout cas la difficulté que rencontre le projet et voilà, ce sera un point important où les autorités devront se prononcer.

### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Sur l'aéroport, juste petite précision, on n'est pas bloqués parce qu'on a 10 km de l'aéroport, on est bloqués parce qu'on est à 10 km du radar n'est pas paradoxalement à l'aéroport et donc ça permettrait la technologie des radars évoluant permettrait de libérer une partie de la zone d'exclusion.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

C'est l'hypothèse sur laquelle vous comptez pour développer ce projet rappelons-le.

### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

L'aéroport, on n'est pas bloqués par contre.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. Merci, Bonsoir Monsieur.

**Bragbene Laurent**

Bonsoir Bragbene Laurent de Bergilers. C'est au bureau d'étude que je m'adresse. Qu'avez-vous comme expertise au niveau historique ? Dans votre étude, qui est votre expert historique ?

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Alors à ce moment-là que je passe le micro.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

C'est demandé avec une certaine énergie, donc je vous conseille de répondre.

**Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs**

J'ai l'impression que Monsieur a une idée derrière la tête quoi.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Poursuivez peut-être.

**Bragbene Laurent**

Vos éoliennes sont situées dans une zone où se trouvait autrefois une voie romaine. Où il y a des fermes et des éléments mérovingiens.

**Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs**

Merci pour l'information. C'est l'utilité de cette réunion aussi, c'est récolter ce genre d'informations, sinon plus généralement sur tout ce qui est patrimoine, on consulte des cartographies du SPW de la Région Wallonne qui a une cartographie à l'échelle de...

**Bragbene Laurent**

Vous n'êtes pas sorti de l'auberge.

**Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs**

Mais donc c'est pour ça que toute information complémentaire est intéressante.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Merci Monsieur.

**Bragbene Laurent**

Non, j'ai encore une question.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Je vous en prie.



**Bragbene Laurent**

Je voudrais savoir revenir sur vos slides, vous annoncez que vous donnez de l'électricité à 82.000 foyers. C'est ça ?

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

C'est ça 42.000, on produit l'équivalent...

**Bragbene Laurent**

Vous faites comment alors qu'Eneco vient de supprimer sa fonction fournisseurs d'électricité aux particuliers ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

C'est pour Monsieur Janvier alors.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors, c'est absolument faux puisque si on développe de l'éolien c'est pour vendre de l'électricité et donc on a, on est toujours fournisseurs d'électricité en région wallonne et toujours fournisseur d'électricité en Flandre. La seule chose qui change, c'est que sur Bruxelles, effectivement, au niveau de la législation à Bruxelles, c'est très impactant pour nous pour diverses raisons. Donc on s'est retirés du marché bruxellois, comme d'autres opérateurs aussi, parce que là, si vous voulez, ceux qui ne payent pas leur électricité et ceux qui continuent à consommer en fait, le fournisseur ne peut pas stopper et doit payer toutes les taxes et toutes les redevances qui sont attribuées à l'électron qui a été consommé, et donc pour nous les gens qui ne payent pas en fait pour nous c'est double peine puisqu'on doit en plus payer les frais alors que les gens n'ont pas payé. Si vous me suivez et donc c'est la raison pour laquelle on s'est retiré récemment du marché bruxellois.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ce n'est pas ce qui a été dit au niveau du Conseil d'administration du principal actionnaire qui est...

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

C'est bizarre parce que j'en fais partie, je ne comprends pas ce que, je ne vous comprends pas. Moi je suis au Conseil d'administration.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Voilà. Bon allez, on ne va pas vous opposer, on va considérer que Monsieur Janvier est de bonne foi, puisqu'il est au Conseil d'administration et les journalistes et j'en ai été un, ne disent pas toujours que des choses toujours factuellement exactes. Il arrive que même L'Echo se trompe. Bon, on reste là-dessus. Monsieur Bonsoir.

**Pierre Audry**

Bonsoir Pierre Audry, je viens de Liège et ce soir, je représente la coopérative d'énergie renouvelable HesbEnergie. Alors HesbEnergie opère sur l'ensemble de de la Hesbaye et donc on est intéressés dans le cadre de ce projet d'obtenir une ou plusieurs éoliennes, on aimerait bien à 3, mais voilà, si on a 11, on aimerait bien 3 puisque la législation recommande n'oblige pas encore mais recommande aux développeurs de partager avec les coopératives

citoyennes à mesure de 25%. Et je voudrais revenir sur le principe que nous avons parce que nous sommes un ensemble de coopératives qui ont créé une coopérative fournisseur d'énergie, donc on est en cela en quelque sorte concurrents d'Eneco au niveau de la fourniture d'énergie. Cette coopérative s'appelle Cociter et pour montrer que le prix de l'énergie, des énergies renouvelables n'est pas le plus cher, l'année dernière, alors que le prix d'électricité a explosé, nous étions le meilleur marché, le meilleur, enfin le meilleur prix sur le marché de l'électricité. Pourquoi ? Parce qu'effectivement, il n'y a pas d'intrants pour produire de l'énergie avec d'avec du vent, sauf le vent qui est en cours gratuit. Et donc effectivement les coûts de production sont les plus bas, donc on est parvenu par solidarité à limiter nos gains pour pouvoir distribuer enfin revendre de l'électricité au meilleur prix.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok, merci pour cette précision en acte, procès-verbal que vous souhaiteriez dans un monde parfait sur l'autoroute du bonheur 3 éoliennes citoyennes, c'est fait hein ? Qui ne demandent pas, ne peut pas obtenir. Donc c'est au procès-verbal et merci pour les précisions. Vous avez apporté sur votre coopérative et son système de distribution d'exploitation.

Bah oui c'est logique. Je bug.

Bonsoir Monsieur.

#### **Daniel Fonder**

Ce qui m'est à moi, Daniel fonder de Remicourt, ce qui m'inquiète un petit peu dans l'emplacement, je vais dire, c'est l'incidence sur le réseau. Donc, C'est une forte production, alors j'aimerais bien qu'il y ait une au niveau de l'étude d'incidences, une grande transparence sur les modifications au réseau que ça va apporter. Parce que je ne je ne vois pas de de sortie peut-être moyenne tension...

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Attendez, on va poser la question aux développeurs aux chargés de projets, est-ce qu'il existe une solution qui est déjà sur la table par rapport au raccordement de ce parc ?

#### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Aujourd'hui ? Non, parce qu'il n'y a pas encore eu de question qui a été posée au gestionnaire du réseau donc au même titre que l'étude d'incidences qui va commencer après la réunion d'aujourd'hui, Dans le cadre du montage du de la demande de permis, on va devoir interpellé Resa, si on fait plusieurs petits raccordements. Puisqu'on est sur une puissance plus élevée que pour un seul raccordement Resa ou directement Elia si on décide de faire un seul raccordement, on va les interpellé, on va leur donner les caractéristiques du projet que l'on souhaite faire et eux vont nous dire oui, il y a de la disponibilité sur la sous-station de Remicourt ou que sais-je. C'est eux qui vont nous orienter là-dessus.

#### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et pour compléter ce que je disais tout à l'heure. Qui paye ?

#### **Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors eux, nous eux font les travaux et nous on les paye 3 fois le prix du marché, voilà.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Pour compléter ce qui était dit tout à l'heure, rappelez-vous, il y a l'enquête publique, l'enquête publique, vous allez pouvoir consulter des résultats d'étude d'incidences et le chapitre consacré au raccordement sera naturellement dedans. Donc vous aurez les solutions qui seront présentées et si vous intégrez le comité de suivi qui était proposé par Eneco, vous aurez aussi des informations par rapport à tout ça. Qui souhaite prendre la parole ?

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Je rappelle pour rappeler, j'en profite pour rappeler qu'il faut vous inscrire au comité de suivi à l'issue de la réunion.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien donc Monsieur. Madame demandait la parole, vous êtes obligé de dire oui par galanterie. S'il vous plaît, Madame, Bonsoir.

**Véronique Bartolomé**

Bonsoir Véronique Bartolomé d'Oreye, de la CCATM d'Oreye. Des projets éoliens y en a plusieurs, des dossiers en cours, y en a plusieurs, y en a un autre sur la commune d'Oreye et pour quand on n'aime pas les éoliennes, comme disait Guy tout à l'heure, il y a des zones pour délocaliser les oiseaux, les animaux du site. Des zones de compensation. Sur le 2e projet Oreye, les terrains de compensation sont en plein milieu de votre parc. Comment est-ce que ça se passe si les 2 projets passent, quel est le, au niveau de l'étude comment est-ce que sont gérées les interactions de ces 2 parcs ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

On va peut-être nous diriger vers le bureau d'études justement. Effectivement, on parle de ce parc, mais il en existe un autre en projet. Comment vous agissez dans ces cas-là par rapport à cette situation particulière qui est évoquée par Madame ?

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Ça, ça fait partie de notre travail de constater que sur le site où s'implante les éoliennes, il y a déjà des mesures qui ont été mises en place, que ce soient des mesures agro-environnementales, que ce soit des mesures de compensation par rapport à d'autres parcs éoliens. Aujourd'hui, je ne le sais pas, mais ce sont des éléments qu'on doit pouvoir constater afin d'informer le développeur qu'il va devoir prendre des décisions par rapport à ces mesures en place. Décision, ça peut être l'évolution du projet, ça peut être le déplacement de mesures de compensation sur d'autres sites. Il n'est pas possible de les laisser sans rien faire.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais vous ne vous pouvez pas imaginer l'étude d'incidences sur l'environnement sur ce projet sans tenir compte des autres projets qui par ailleurs cohabiteraient ?

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Exactement.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok. Merci madame pour cette intervention. Du coup, Monsieur, c'est à vous, je note que je vous ai donné le micro, je le récupérerai juste après.

**Eric Naqua**

Je vous le rendrai. Il n'y a pas de soucis.

Voilà donc Eric Naqua de Crisnée. Je veux d'abord remercier Monsieur Georges quand il parle de cotisations vertes et qui nous invite à vérifier nos factures. Vous dites il n'y a pas d'augmentation. J'ai reçu ma clôture. Effectivement, les cotisations vertes sont augmentées en 2023 par rapport à 2022. On veut nous mettre des éoliennes et tout ce qui s'ensuit. Moi je veux bien. Comment se fait-il que continue à payer ces cotisations-là ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Bonne question. Je ne sais pas si vous avez des bons interlocuteurs en face de vous pour parler factures mais qui souhaitent répondre à ça.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

En réalité, le système qui est mis en place pour l'instant est un système effectivement régional qui effectivement vous prend une partie de quotité pour subventionner les énergies renouvelables et qui est en cours. Ce n'est pas moi qui gère le flux qui va maintenant à la Région Wallonne. La seule chose que je peux vous dire pour l'instant, c'est que les projets qui sont développés et construits et exploités pour le moment ne n'ont plus droit à des certificats verts et donc quelque part, nous, on ne reçoit pas ça. Deuxièmement, par rapport au prix, je ne vais pas répéter ce que j'ai déjà dit, mais la quotité que vous payez par rapport à l'effet du renouvelable sur le prix sur le marché est beaucoup plus importante que la redevance que vous payez.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien Monsieur, merci en tout cas oui. On arrive tout doucement au terme de cette soirée, je voudrais simplement voir qui souhaite prendre la parole, qui n'a pas encore pris ? Ok ? 3 OK.

**Bernard Deboiser**

Bernard Deboiser, j'habite à Orp-le-Petit donc c'est dans la Hesbaye. Je fais aussi partie de la coopérative HesbEnergie. Je voulais peut-être un peu compléter ce que Pierre a dit à ce sujet-là. Parce qu'aujourd'hui, évidemment, on entend la plupart des interventions sont des personnes dont on comprend bien qu'elles sont opposées au projet. Et je comprends très bien quelles sont les raisons, et cetera. Notre coopérative a été créée il y a 10 ans par 37 personnes. Nous sommes aujourd'hui 1.300 1.300 coopérateurs qui, contrairement aux personnes qui se sont prononcées aujourd'hui, sont en fait des personnes qui sont pour le développement des énergies renouvelables. Et notamment pour les éoliennes, donc 1.300 en grande partie dans la Hesbaye. Donc nous sommes ici en plein milieu de la Hesbaye donc nous avons plusieurs centaines de coopérateurs qui habitent les communes Crisnée, Oreye, Waremme et et environnantes. Certains de ces coopérateurs habitent aussi même tout près de parcs existants. En fait, nous avons déjà 3 éoliennes en exploitation. On est en train de construire la 4e et donc une de ces éoliennes, en fait, existe déjà depuis 3 ans. Une autre a été construite et mise en service il y a déjà maintenant un peu plus d'un an. Et la personne qui

habite le plus proche du parc, et notamment de notre éolienne, sont en fait nos coopérateurs 3 de nos coopérateurs sont les personnes qui habitent les plus proches du parc. Nous avons aussi, puisque en fait, nous sommes quand même des personnes responsables. Nous avons aussi fait une petite enquête auprès des personnes qui habitent autour de nos éoliennes, qui étaient aussi comme aujourd'hui dans la salle des gens qui étaient très inquiets avant que le parc se construise. On est allé le revoir, on a même été discuté avec eux dans les cafés des visages, et cetera, notamment à Juprelle, Jodoigne et autres. Et en fait, cette personne nous ont dit bah oui c'est vrai j'avais peur, mais finalement je. On remarque tout ce qu'on a dit, tout ce que tout ce dont j'avais peur n'existait pas, donc je voulais simplement dire que oui, aujourd'hui, on entend beaucoup de personnes qui sont opposées au projet, mais en fait, y en a encore beaucoup plus qui sont pour les éoliennes, mais qui ne se prononcent pas dans le cadre de ces réunions-ci.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. Merci Monsieur pour cette intervention. Il y avait qui ? Pardon ? Oui Monsieur.

**René Landrin**

Oui, je reviens un petit peu sur...

**Pascal François, Modérateur pour AFP-Pro**

Votre nom si vous voulez bien.

**René Landrin**

Oui René Landrin. Donc je reviens un petit peu sur les mesures environnementales parce que je viens d'apprendre, j'étais pas au courant qu'il y a un second projet et que les mesures agro-environnementales prévues pour ce second projet viendrait s'implanter en plein milieu de votre parc éolien. Donc je me demande puisque on parlait tout à l'heure de mettre en place des mesures agro-environnementales, je me dis que on va attirer les oiseaux dans un traquenard puisque on va, d'un côté, implanter des éoliennes à proximité de mesures, agro-environnementale. Donc là je me pose quand même une question, hein.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais je pense que la question que vous posez qui a été soulevée, bah le bureau d'études va se la poser aussi et c'est précisément la situation qu'il faut éviter. Mais en tout cas merci pour votre intervention Monsieur.

S'il vous plaît.

**Emmanuel Pirmez**

Merci Emmanuel Pirmez Oreye. Pour répondre à Monsieur, avec tout le respect que j'ai ici, c'est une réunion d'information. Alors s'il y a des avis favorables, ils peuvent s'exprimer. Je ne vois pas pourquoi les personnes qui sont censées émettre des avis favorables ne les émettent pas, donc Monsieur dit qu'effectivement, il y a beaucoup de personnes qui émettent des avis favorables, moi je ne les ai pas entendues ou pas beaucoup.

**Pascal François, Modérateur pour AFP-Pro**

Mais reconnaissez Monsieur que le contexte d'une soirée comme celle-ci, qu'on appelle une réunion d'information préalable, mobilise davantage les personnes qui sont amis de la...

### **Emmanuel Pirmez**

Tous les acteurs, tous les acteurs.

Donc aussi vous êtes journaliste ? Oui, d'accord, d'accord, merci, voilà, avec tout le respect que j'ai trouvé tout à fait. Donc voilà, il faut savoir aussi qu'Eneco est une société néerlandaise, une société commerciale. Ce n'est pas une société citoyenne. Moi ce qui m'a, ce qui m'embête un petit peu dans tout ça. C'est en fait oui, effectivement, vous parlez de résilience, ça fait 3 fois que vous venez ici avec un projet où moi je n'appelle pas ça de la résilience. J'appelle ça du harcèlement, malheureusement. Parce que je veux dire, on a l'impression de ne pas être entendus et vous pouvez retrouver tous les articles depuis 2008. En fait, nous ne sommes pas vraiment favorables à l'éolien et je respecte tous les avis même. Les gens qui sont qui seront favorables, n'y a pas de problème, mais c'est la démocratie. Faut pas oublier que vous êtes toujours une société commerciale. Moi je ne comprends pas pourquoi cet acharnement chez nous justement, quand on fait des efforts pour protéger les enfin les certaines zones, donc les bassins de décantation, et cetera et tout. Ça, je j'ai du mal à comprendre et j'ai aussi du mal à comprendre quand Madame qui légitimement de demande effectivement moi j'habite malheureux, je vais habiter pas loin des éoliennes. Je suis concerné. On lui dit ben oui c'est à 4 fois le mat et c'est très bien, c'est très bien mais ce sont des données encore très anciennes. Moi je pense que les mats ne peuvent pas être à moins d'un kilomètre. Parce que ce ne sont pas des petits mats que vous que vous mettez, c'est des mats de des mats de 150 M c'est horrible. Moi J'ai eu la chance de vivre 10 ans au Luxembourg et bien au Luxembourg. Il y a plein de de d'éoliennes et ça ne ça ne dérange pas parce qu'ils ont intégré dans le paysage et ce sont des petites éoliennes. Ici, on peut mettre des mats industriels. Pourquoi ? Parce que c'est évidemment c'est la divine rentabilité. Et là je ne suis pas d'accord. Et bon voilà je vous respecte. Il y a aussi quelque chose qui me qui m'embête très bien et qui m'embête, excusez-moi, c'est que c'est le système et vous n'êtes pas responsables. Mais je n'aime pas du tout ce système-là, c'est que en fait, le bureau d'études d'incidences est mandaté par le promoteur. Il est payé par le promoteur. CSD on connaît CSD, vous étiez là il y a 15 ans aussi, donc je veux dire, c'est presque une relation commerciale. Je n'insinue absolument rien. Je trouve que ce n'est pas sain, voilà, c'est simplement ça que je voulais dire et voilà, les gens favorables veulent s'exprimer, ils peuvent s'exprimer. On est en démocratie. Merci de m'avoir écouté.

### **Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien Monsieur, merci beaucoup pour cette intervention. Je ne sais pas si quelqu'un va jeter quelque chose à ce qui a été dit. En tout cas c'était parfaitement clair juste par rapport à la question de l'indépendance. Si vous voulez bien.

### **Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

C'est effectivement, c'est un, c'est un point qui est soulevé, qu'on essaie de faire passer dans les présentations. Oui, nous travaillons pour Eneco hein, qui nous demande de faire l'étude d'incidences, mais nous rendons des comptes aux pôles qui évaluent notre travail. Et c'est par ce fonctionnement qu'on a garantie ou qu'on maintient notre indépendance et la qualité de notre travail sur les études d'incidences éoliennes. Depuis quelques années maintenant.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien. Bonsoir Monsieur.

**Henry Vanaren**

Bonsoir, Henry Vanaren de Crisnée. Moi je voudrais quand même soulever un problème, je ou pensez-vous avoir le point d'injection ? À ce jour à ce jour sur un projet de 11 éoliennes de pas savoir où on injecte le courant, c'est de l'amateurisme total. Les autres projets, on le savait et on ne savait par où ils passaient.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais dans ce cas précis, alors complétez peut-être votre, avant, merci Monsieur, pardon.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Aujourd'hui c'est bien un avant-projet. Donc aujourd'hui on n'a pas les réponses sur les oiseaux on n'a pas les réponses sur l'ombrage, on n'a pas les réponses sur le bruit ça va être étudié donc on annonce un projet, on recueille les, les craintes, les observations, les informations, pour que l'étude soit bien complète, toutes les études soient complètes. L'injection, ça va être demandé, ça doit être demandé après au gestionnaire du réseau.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Monsieur pour modérer un grand nombre de soirées comme celle-ci pour beaucoup de développeurs du secteur, je peux vous assurer que, à ce stade en développement de projet, la plupart ne savent pas où est le raccordement, ça, ça arrive très très très régulièrement. Ok. D'accord.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Je voudrais, juste une petite différence, c'est qu'ici vu la puissance, on sera raccordés sur le gestionnaire de transport Elia et donc on n'est pas du tout, on sera pas du tout à ce poste-là.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok. Je prends vraiment les dernières interventions, Monsieur, s'il vous plaît.

**Alain Garnier**

Oui, bonsoir Alain Garnier, Fize-le-Marsal. On ici, on parle du d'un projet qui se fera ou ne se fera pas, mais dans le cadre d'une, d'une réponse positive au projet. Est-ce qu'il y a un budget qui est prévu pour dédommager les habitants ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

C'est une bonne question. Dans ce cadre-là voilà, soyons transparents. Si c'est non, c'est non. Si c'est oui, c'est oui, mais...

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

C'est non.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Voilà, ce n'est pas prévu. Mais je pense que voilà, c'est ça aussi une soirée comme celle-ci. Il y a des réponses qui ne plaisent pas nécessairement, mais je pense que vous devez les entendre et c'est plutôt important. J'ai vu Monsieur pour la suite, Madame, bonsoir votre nom.

**Marie-Christine Marnand**

Bonsoir Marie-Christine Marnand d'Oreye. Enfin là, je vais plusieurs questions aussi. Premièrement, en 2020, vous avez été rachetés par les Japonais, si je ne me trompe.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mitsubishi on a dit tout à l'heure.

**Marie-Christine Marnand**

Donc, ça veut dire qu'en fait on se cache un petit peu derrière un tas de choses qui ne sont vraiment pas correctes. Enfin, moi, j'estime qu'elles ne sont pas correctes. Parce qu'on dit, oui, il faut absolument que on produise de l'énergie en Belgique et ne plus aller chercher l'énergie ailleurs. Et finalement, vous êtes-vous êtes japonais finalement.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors moi je le vois dans l'autre sens, les Japonais apportent leur argent pour qu'on produise de l'énergie verte chez nous.

**Marie-Christine Marnand**

Et ben non, je ne vois pas très bien.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Voilà concevez que les conceptions soient différentes, mais je vous en prie, enchaînez.

**Marie-Christine Marnand**

On dit ouais, il faut plus prendre le gaz en Russie et on va chercher l'électricité au Japon quoi.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Donc, c'est justement les investisseurs japonais, justement.

**Marie-Christine Marnand**

Mais c'est pareil. Si les investisseurs vous coupent les vivres, vous n'êtes plus rien. Simplement.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

C'est le principe de l'investissement et voilà.

**Marie-Christine Marnand**

Donc ça vient du Japon. Alors, deuxièmement chercher des parcs comme ça, je ne sais pas comment vous les étudier, mais pour en arriver à mettre des mats. Enfin des mats, non ? L'éolienne en totalité pour qu'elle ait 200 M, ça veut vraiment dire que vous devez aller chercher très très haut les vents qui circulent. Et impacter finalement tout le paysage parce



qu'il y a des gens dans certaines régions qui installent des éoliennes qui font à peine 30, 40 M et qui fonctionnent très bien, mais là où il y a les vents favorables. Ici, vous venez vous installer vraiment parce que vous avez envie de vous installer, parce qu'il vous, il vous faut de la place. Comme vous avez dit tout à l'heure, vous n'avez pas beaucoup de place pour vous installer puisqu'il y a des maisons, des habitations partout. Et vous allez, je vais dire vraiment impacter les paysages qui nous qui restent finalement vierges il y a plus que ces paysages, vierges partout ailleurs, il y a la ville, il y a des maisons, des concentrations de de bâtiments. Et vous allez venir abîmer franchement, nos campagnes. Pourquoi ? Rien que pour l'argent, c'est tout. Parce que si vous vouliez vraiment trouver des solutions pour l'habitant lui-même, et ben la Région Wallonne n'a qu'à faire une chose, c'est-à-dire donner à la limite la possibilité aux gens d'acheter des panneaux photovoltaïques et assumer l'investissement à 50, 60, voire septante pour 100 et le truc sera réglé.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

OK.

**Marie-Christine Marnand**

Seulement le problème, c'est que justement la Région Wallonne veut avoir des subsides pour remplir ses caisses. C'est ça le souci. Et alors ? Ben fatalement, ils vont ils vont partir avec des gens comme vous qui qui sont des vous êtes des gros investisseurs, vous amenez de l'argent. Et puis alors ? Ben oui, on demande une caution, on demande une caution.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Vous avez raison, vous avez raison sur une sur une chose, Madame, c'est le législateur qui permet à des développeurs et les codes comme d'autres de venir investir en Wallonie. Mais donc le débat est politique à ce moment-là, très bien. Rapidement madame s'il vous plait.

**Marie-Christine Marnand**

Encore une chose, c'est que je ne suis vraiment pas d'accord avec une chose, c'est que quand vous dites que oui, on demande que les investisseurs s'ils mettent une caution. Pour chaque éolienne, on tient où il faudrait démanteler pour être sûr que oui, on ne va pas laisser tout ce béton là comme ça dans les terres. Et si vous tombez en faillite ? Premièrement et deuxièmement qui vous dit que la Région Wallonne ne va pas prendre cet argent là comme il a fait avec les centrales nucléaires ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

D'accord. On a, mais voilà le contexte-là juridique...

**Marie-Christine Marnand**

Je suis politicienne.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Non mais je comprends tout à fait le sens de l'observation. Mais voilà, c'est la Région Wallonne qui exige une caution. Et voilà, à un moment donné, faut faire confiance à la Région à minima hein.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors juste pour répondre par rapport à ça, très factuellement, c'est qu'en fait la Région Wallonne n'a pas l'argent en tant que tel, c'est un tiers qui est dépositaire de l'argent. Alors vous allez dire si le tiers tombe en faillite, évidemment, si tout le système tombe en faillite, on n'a plus d'électricité, on s'éclaire à la chandelle. Effectivement, mais ce n'est pas la Région Wallonne qui détient cet argent.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

J'ai vu Monsieur, j'ai vu.  
Bonsoir.

**Thierry Missaire**

Bonsoir Thierry Missaire, bourgmestre de la commune de Remicourt. Donc évidemment, nous sommes assez interpellés par l'implantation des éoliennes, surtout celles à l'ouest, donc côté Pousset, puisque si c'est Oreya qui va bénéficier d'éventuels avantages par rapport aux citoyens ou par rapport aux redevances, taxes et autres. Nous, on va récolter évidemment des nuisances. Donc les personnes qui habitent rue de Lantremange ou rue de la Mer, ben ils sont vraiment très proches des éoliennes. Et la troisième m'inquiète aussi puisque on a créé un bassin d'orage avec un effet environnemental, donc, on a créé une marre permanente, et cetera, et ça va avoir inévitablement un impact sur ce bassin d'orage. Donc j'aimerais que ce soit qu'on tienne compte de cela dans l'étude d'incidences.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

On peut vous assurer que c'est enregistré et que ça retranscrit in extenso. Monsieur juste à côté de votre nom s'il vous plaît.

**Désiré Willems**

Oui, Désiré Willems de Hodeige. On est donc de l'autre côté de l'autoroute et du TGV, donc si j'ai bien compris on n'aura pas droit au micro. Point de vue incidences pour le bruit, vous aviez parlé tout à l'heure que. Et alors, une autre.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Attendez Monsieur, on va les prendre une par une. Pour répondre factuellement à Monsieur ?

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Effectivement, Donc par rapport au placement du micro, ça n'a pas de sens d'aller mettre de l'autre côté de l'autoroute parce que le son sera complètement cassé par la nuisance qui est déjà présente avec le bruit autoroutier.

**Désiré Willems**

Ouais et point de vue agglomération, nous sommes l'équivalent de la commune d'Oreya. Donc voilà donc et autre chose tout à l'heure, il y avait une intervention au point de vue des panneaux photovoltaïques. Il faut dire aussi que nous avons le TGV avec d'immenses talus et qui sont exposés plein sud, et ça pourrait être une alternative à l'éolien.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Très bien et une soirée comme celles-là sont faites pour enregistrer des alternatives, mais Monsieur peut-être.

### Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs

Je n'ai pas tout à fait eu le temps de finir, c'est parce que vous êtes de l'autre côté de l'autoroute qu'on ne va pas quand même analyser l'impact sonore des éoliennes. Il y a quand même la modélisation qui est là, des récepteurs qui vont être placés de manière factice puisque c'est sur les programmes, mais y aura quand même une évaluation qui sera faite sur les habitations de l'autre côté de l'autoroute évidemment.

### Pascal François, Modérateur pour AFP Pro

Très bien, merci Monsieur. Bonsoir.

### Georges Guy

Georges Guy d'Oreye, toujours. Je n'ai pas encore déménagé alors concernant le micro pour expliquer peut-être aux gens, parce que moi ça fait tellement longtemps que je vois passer des études d'incidences avec des copier-coller. Et de ce qui est de, de de de choses pour le comment fait le bureau des études d'incidence, il va placer des micros chez les riverains qui va mesurer le bruit ambiant pour voir quel sera l'impact de la modélisation à cet endroit-là par les éoliennes. Donc là, euh, on mesure le bruit avant que les éoliennes ne soient placées et si on place le micro à côté de criquets, le bruit ambiant va augmenter. Si on le place du côté de la maison où il y a la route, le bruit ambiant va augmenter donc l'éolienne dans l'étude d'incidences semblera produire moins de nuisance. Mais en réalité, ce n'est pas, c'est faux. Et ensuite quand le parc est construit, on place les micros pour voir s'il n'y a pas de dépassement de bruit. Et s'il y a un dépassement de bruit on bride l'éolienne, c'est comme si on me vendait une Ferrari pour rouler à 20 km/heure. Une éolienne qui est bridée, ne sert plus à grand-chose parce qu'elle produit beaucoup moins. Évidemment, on va orienter la pale pour que la prise au vent soit moins forte et qui ait moins de bruit. Donc ça c'est déjà une petite explication pour les gens qui qui découvrent un petit peu l'éolien. Alors ce qui m'agace toujours dans les études de présentation, c'est qu'on parle d'électricité pour 42.000 ménages. Parce que on mesure, on calcule ça à la puissance maximale de l'éolien, comme s'il y avait un vent favorable à tout moment. Pour environ le taux de charge est de 20%, donc il faut diviser ces chiffres-là par 5.

### Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs

On en tient compte déjà maintenant, bridage compris.

### Georges Guy

J'en doute. Alors le CO2 économisé, ça, ça m'énerve terriblement aussi parce que là, l'Allemagne est le pays où il y a. On a placé le plus d'éoliennes. Et pour compenser l'énergie à intermittente, il faut bien sûr la produire avec des centrales au charbon et la produire avec des centrales gaz vapeur. Les turbines de TGV. Et ça, ça produit évidemment beaucoup de CO2 et le bilan des deux ? Il est totalement négatif. Il suffit de regarder. En Allemagne, ils ont carrément rasé des villages pour exploiter les mines de charbon, pour produire et construire de nouvelles centrales à charbon. Et le bilan, vous pouvez, vous allez nier, je ne sais bien que vous allez nier, donc j'invite les gens qui sont ici dans la salle à se renseigner par eux-mêmes, à

aller voir les chiffres puisque vous parlez de factuel, ça c'est factuel, le passage aux énergies renouvelables de l'Allemagne est un véritable désastre.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

L'abandon du nucléaire est véritable désastre là-bas, oui.

**Georges Guy**

Alors, le nucléaire, les Américains prolongent leurs centrales de 40 ans, on pourrait très bien le faire avec les nôtres plutôt que les abonner parce que, nos parents, nos grands-parents les ont déjà payées.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Très bien Monsieur, il y a des questions, c'est maintenant.

**Georges Guy**

Je n'ai pas fini, je termine. Alors, l'impact paysager, c'est un peu indécent aussi de parler de l'impact paysager parce que d'Oreya, on voit déjà 4 parcs éoliens. Alors je pense qu'avec celui-là, ça ne va encore pas arranger les choses. Et alors ? Pour avoir étudié plusieurs études d'incidences de CSD, je vous invite, Monsieur le public, à vérifier les montages photos parce que bien souvent ils ne sont pas corrects.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ok, très bien, voilà mis en garde par rapport au montage photo. Côté le Bureau d'études, oui. On arrive vraiment au terme de cette soirée Monsieur, donc c'est pour ça que vous voulez le micro ? Vous voulez le mot de la fin ? Je vous en prie.

**?**

Pour CSD, j'espère qu'on verra dans votre étude l'impact des éoliennes sur les centaines de panneaux photovoltaïques qui se sont installés sur les maisons particulières dans la zone qui va être touchée par les ombrages. Oui, dans ma rue, toutes les maisons ont des panneaux photovoltaïques et on est en plein dedans.

**Fabien Bourdeau, chef de projet senior chez CSD ingénieurs**

Tout à fait. C'est un chapitre qu'on a dû développer dans nos études de par la proximité avec les nombreux photos, panneaux photovoltaïques qu'on va trouver à proximité d'éoliennes.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Voilà.

**?**

Deuxièmement, pour Eneco, combien payez-vous de taxes ? Combien étaient-ils prévus que vous payez de taxes par éolienne à Houffalize ? À la commune, je parle.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Quel est le rapport avec ici ?

?

C'est qu'on a annoncé de 16 à 20.000€.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

On a parlé de 15.000 euros.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

Alors le projet était complètement différent puisque à Houffalize. En fait, on a fait un projet avec la commune et la commune disposait de tous les terrains, donc on disposait les éoliennes sur les terrains communaux et donc les 16 turbines qui sont en cours de développement à Houffalize étaient situées uniquement sur des terrains de la municipalité d'Houffalize, du CPAS de Bruges et de la commune de Gouvy. C'est pour ça qu'effectivement les montants ne sont pas les mêmes.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

D'accord, mais la moyenne, effectivement, ce qui. Je me doutais que vous vouliez mot de la fin, je ralentissais devant vous, vous avez vu ? Mais juste pour vous dire Monsieur, par rapport à la moyenne qui avait été évoquée, ce qui est souvent donné comme chiffre dans les réunions publiques, c'est 15.000€. La taxation moyenne par mat en Wallonie, moyenne. Voilà, c'est ce que ça veut dire par an, pendant toute la durée du permis, ça dure 30 ans. Madame, c'est vous.

**Madame Batranu**

Donc premièrement, je ne trouve pas normal que Eneco, pardon paye le...

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais vous a déjà expliqué tout à l'heure, on a déjà répondu à ça, D'accord.

**Madame Batranu**

Que ce soit. Qu'on m'explique ou pas, ce n'est pas normal. Deuxièmement, je sais, j'aimerais savoir si les sociétés font de la pression sur la Défense, sur l'aéroport de Bierset pour changement de...

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Ils ne sont pas tout à fait mesure de faire des pressions.

**Madame Batranu**

Et encore une chose.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Oui, mais ça fait beaucoup Madame, allez-y.

**Madame Batranu**

Et ce n'est pas vrai. J'aimerais savoir si les éoliens de 200 M ne se mettent pas en général dans les régions boisées ?

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Merci.

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Alors c'est la pression que l'on aurait potentiellement le pouvoir de mettre sur la Défense ou sous l'administration. Non, on n'en a pas. Du tout, on est 100% dépendants d'eux. Donc c'est pour ça qu'au jour d'aujourd'hui, malgré notre volonté féroce que certaines zones se libèrent, elles ne sont toujours pas libérées. Si on avait réellement un pouvoir de pression, elles auraient déjà été libérées. Sur les éoliennes de 200 M en forêt, donc c'est un sujet très compliqué. Le projet d'Houffalize est un des premiers en forêt. On va plus haut pour avoir un bas de pale suffisamment au-dessus de la cime des arbres de la canopée.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais on commence à avoir des projets qui effectivement se présentent en forêt. Vous avez raison.

**Madame Batranu**

Alors pourquoi mettre ici 200 M ?

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Mais parce qu'en forêt de la, la plupart des forêts sont bloquées, tout simplement.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais attendez, attendez, Attendez, on va essayer de répondre clairement parce que ce n'est pas la première fois qu'on parle de 200 M. Voilà.

**Arnaud Delcroix, développeur de projet chez Eneco**

En zone agricole, comme ici, il y a des éoliennes de 200 M, notamment à Estinnes, donc on ne veut pas que des éoliennes de 200 M dans les forêts, il y a aussi des éoliennes de 180- 200 M à Perwez, les éoliennes sont de 180 M, celles qu'on installe pour le moment, donc on démonte les anciennes, on met des nouvelles à 180 M.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Mais c'est vrai que vous allez être confrontées vous populations à peut-être d'autres développeurs qui vont venir sur les territoires. La norme c'était plutôt 150 M et puis on en parle des 180 et maintenant il y a des éoliennes qui sont plus hautes.

**Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs**

Je voudrais préciser oui Monsieur François. Ah si j'y tiens. Pour expliquer. Donc c'est la Région Wallonne qui a décidé de mettre en place le système de bureau d'études agréés, en sachant qu'ils voulaient que ça soit les développeurs de projets qui payent l'étude d'incidences. Les autres solutions auraient été que la Région Wallonne paie l'étude d'incidences, mais ce qui ne leur semblait pas très... ils n'avaient pas envie de prendre cette charge-là finalement vu que ça sert au développeur. Dans d'autres pays, c'est le développeur lui-même qui pourrait faire son évaluation d'impact. Voilà, je vous laisse tirer les conclusions, donc ils ont décidé de mettre ce système là en place que c'est le développeur qui a un intérêt donc c'est le développeur qui paye et ils ont mis parallèlement donc en place le système d'agrément qu'on

doit renouveler tous les 5 ans en démontrant qu'on a de l'expérience. Parce que si pendant 5 ans on fait plus d'études, ben on n'est plus au courant, on n'a plus vraiment, on a perdu notre expertise, donc on doit démontrer qu'on fait des études régulièrement, qu'on a des gens qui ont tel et tel diplôme dans notre bureau. Et aussi qu'on a des avis positifs de la part des pôles, comme mon collègue l'a dit, des pôles d'aménagement et de l'environnement, surtout des avis positifs sur la qualité d'études. Il y a parfois des bureaux qui perdent un agrément parce qu'ils ont eu trop d'avis négatifs en termes de qualité d'étude et un bureau qui perd un agrément, n'a plus de boulot.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

D'accord, très bien, merci pour ces précisions. Il y a une bataille de mots de la fin. Donc Madame, allez-y rapidement, je vous en prie.

**Véronique Bartholomé**

Ce n'est pas un mot de la fin. Véronique Bartholomé d'Oreye, vous avez parlé de l'installation d'un micro pendant une semaine pour mesurer le niveau de bruit. Est-ce que vous avez dans votre étude, est-ce que vous déterminez comment vous déterminez la semaine en question, sachant que forcément, en hiver, on ouvre beaucoup moins ses fenêtres ? Il y a plus de bruit avec le vent, les tempêtes, les pluies, et cetera. Qu'en été, on a plutôt tendance à ouvrir nos fenêtres et donc on peut avoir une semaine très calme avec plein soleil. On va plus entendre les bruits extérieurs et dans des semaines où on a eu ici des inondations à Oreye où y a plus de plus, et cetera, donc plus de bruit donc une semaine c'est peut-être un peu juste pour déterminer les niveaux de bruit.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Et vous avez évoqué une semaine à quel moment cette semaine, si tant est que ce soit juste une semaine et décidé ?

**Catherine Dubois, responsable chez CSD ingénieurs**

Donc attention le micro se met bien à l'extérieur. Pas à l'intérieur de la maison, donc voilà, et il faut savoir qu'en fait, pour qu'une mesure soit valide, on doit retirer certaines périodes. Donc quand il pleut en fait les données sont peuvent pas être prises en compte et également quand il y a vraiment du beaucoup trop de vent. Du coup, en fait la mesure est faussée au niveau du micro, c'est technique quoi.

Voilà, après on en dehors de ces considérations, on va faire attention si on est le long du allez, je pense d'une autoroute enfin ou à proximité d'une autoroute, on va faire attention d'être un peu dans une semaine représentative, pas une semaine de vacances où il y aurait moins de circulation à priori. On a eu le problème, par exemple lors des confinements COVID parce que du coup il n'y a plus personne qui s'est déplacé. Donc du coup il y avait plus beaucoup de bruit.

Donc voilà, donc on fait attention à ça, mais après sur la période, la saison, ça peut être quelle que soit la saison, voilà.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

D'accord.

Bien Monsieur, c'est vous qui avez le mot de la fin, je vous en prie.

Dernière intervention en tout cas.

?

Voilà en fait tout simplement quand on voit l'implantation, qu'est-ce qui prouve si ça ne diminue pas au niveau distance prévues avec Bierset que vous n'allez pas vous étendre plus encore vers Crisnée ?

**Arnaud Janvier, manager développement chez Eneco**

Les distances à l'habitat, tout simplement. On ne pourra pas se rapprocher plus du côté de Crisnée. Alors nous sur un programme, on superpose toutes les contraintes que l'on a, comme on l'a dit tout à l'heure, dont l'habitat. Ben en tout cas, la zone est complètement bloquée à droite. Je ne pourrai pas optimiser plus le site.

**Pascal François, Modérateur pour AFP Pro**

Je voudrais faire avec beaucoup de sincérité, c'est vous remercier pour ben déjà votre présence en nombre, la qualité des échanges, la pertinence de vos interventions. La sérénité aussi des débats, donc merci pour ça, ce n'est pas toujours comme ça dans l'éolien et c'est bien quand ça se passe comme ça.

Donc merci pour toutes vos interventions aujourd'hui, soyez assurés que tout ce qui a été dit sera retranscrit in extenso dans un procès-verbal. Il y a d'ailleurs un fichier son qui sera conditionné aussi au rapport. Donc voilà, on ne pourra pas ignorer ce que vous avez dit aujourd'hui, y a des situations particulières qui ont été pointées. Y a des questions qui restent en suspens et qui vont trouver des réponses dans le cadre de l'étude d'incidences. Donc merci pour votre présence. Merci aux porteurs de projet. Merci également aux représentants du bureau d'études et bon retour chez vous. Merci.

\* \* \*  
\* \*